

**BULLETIN
MUNICIPAL
2022**



COSNE-D'ALLIER



Chères Cosnoises, chers Cosnois,

C'est dans un contexte particulier que je m'adresse à vous en ce début d'année.

La situation mondiale actuelle laisse présager une crise sanitaire et économique sans précédent. La facture d'énergie multipliée par 3,5, selon les dernières estimations, et l'inflation grandissante qui obèrent indéniablement le budget de fonctionnement, nous conduisent à reconsidérer nos projets.

L'équipe municipale maintient son objectif d'économies d'énergie in fine financières.

À titre d'exemple, afin d'optimiser l'utilisation de l'eau de la piscine, des masses filtrantes et des déchloraminateurs ont été installés, permettant ainsi une réduction de la fréquence de lavages des filtres. L'eau récupérée dans la nouvelle citerne, d'une capacité de 800 m³, constitue une réserve pour les pompiers, en cas d'incendie, et est utilisée pour l'arrosage automatique du terrain de football.

Les travaux de valorisation énergétique annoncés sur le bâtiment communal de la gendarmerie ont débuté cet automne. L'isolation thermique extérieure et le remplacement des menuiseries sont en cours de réalisation.

Dernièrement, les études thermiques des deux écoles ont dressé un diagnostic sans appel : une rénovation de grande envergure s'impose afin de réduire de manière significative les dépenses énergétiques.

Ces travaux et ces études ont pu être réalisés grâce à la mobilisation des partenaires financiers suivants : État, Conseil Départemental et SDE03.

Le Centre de Secours (SDIS) a été transformé : de nouveaux vestiaires, une nouvelle salle de formation, des lieux de stockage spacieux permettent d'améliorer les conditions d'accueil et de travail de nos Sapeurs-pompiers. La commune apporte une contribution financière à hauteur de 25 % de la somme globale.

La Maison de Santé, tant attendue, ouvrira ses portes au printemps pour accueillir les praticiens de santé engagés : médecin, infirmiers, podologue et kinésithérapeute.

L'année 2023 s'annonce prometteuse pour faire rayonner l'attractivité de notre territoire avec un projet, porté par la Communauté de Communes, de construction d'un bâtiment d'accueil de loisirs réservé à l'enfance.

La municipalité, en tant que facilitateur, mettra en œuvre tous les moyens pour accompagner les initiatives extérieures dans le domaine de l'habitat inclusif des seniors.

L'attrait touristique est un atout majeur pour notre territoire : un aménagement spécifique sera dédié aux campings-caristes dans l'enceinte du complexe sportif de Clairval. Le passage des coureurs du Tour de France qui traverseront notre ville le 12 juillet prochain constituera un événement inédit !

La communication est diffusée par le panneau lumineux et notre application très appréciée, Intra-muros. Un nouveau site internet, entièrement remodelé, sera opérationnel en début d'année.

Je remercie bien sincèrement toutes les forces vives, élus, agents, associations, qui ont à nouveau œuvré cette année pour le dynamisme de notre ville.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une belle année 2023, qu'elle soit propice à vos projets personnels et professionnels.

Marie Carré

Maire de Cosne-d'Allier
Vice-présidente de la Communauté de Communes
Conseillère départementale

**Le Maire et le conseil municipal
vous invitent à la cérémonie des vœux,
le Vendredi 20 janvier à 19h00
au Centre Culturel**

Groupama
la vraie vie s'assure ici

ICI
SERVICE
CARTE GRISE
EXPRESS
SANS FRAIS

VOTRE AGENCE À
COSNE D'ALLIER
37 rue de la République
Tél. 09 74 50 30 52**

** Sur conditions en agence ** Prix d'un appel local à partir d'un fixe. Coût régularisé d'assurance Mutuelle Agricole de France. Avenue 10 rue de Saint-Ly 42121 Cosne d'Allier 03 77 838 340 (coût). * Tarifs en vigueur par le Collège des Assureurs et courtiers à l'initiative de la Garantie Individuelle de Réassurance - 4 place de la République 01 049 74 64 64 (coût).

JARDIN - TERRASSE - PISCINE

Maison de la Comtesse

CHAMBRES D'HÔTES Tél : 06.89.70.48.89 TABLE D'HÔTE

www.chambres-lacomtesse-allier.com

Hommes - Femmes - Enfants

COUP'PATOU

3, place de la Liberté
03430 Cosne-d'Allier
04 70 07 52 97

Coiffure à domicile

Mme Sandrine ASSELOOS

Nettoyage tous vêtements

04 70 07 24 77 Ameublement, Tapis, Cuir, Daims, Fourrures
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h30 Samedi de 9h à 12h
78 rue de la République 03430 Cosne d'Allier

Le Grand Café

51 rue de la République
03430 Cosne d'Allier

FDJ PMU

04 70 07 50 04

Mr. Bricolage

Maison et Jardin

Bienvenue chez vous

Ouvert du lundi au samedi 09h - 12h30
14h - 19h00

Z.A Les Nettes - 03430 COSNE D'ALLIER
www.mr-bricolage.fr Tél : 04 70 02 02 02

Rose & Copucine
Fleuriste

ANAÏS TAVERON

COMPOSITION FLORALE POUR TOUTE OCCASION
(PLAISIR D'OFFRIR, DEUIL, MARIAGE...)

COURS D'ART FLORAL
ENTRETIEN ET FLEURISSEMENT DE SÉPULTURES

06 48 11 87 56 - ROSETCAPUCINE@GMAIL.COM - 67 RUE DE LA RÉPUBLIQUE - COSNE D'ALLIER 03900

Institut de Beauté
Cybelle

56 rue de la République
03430 Cosne d'Allier 04.70.07.23.63

AVA ASSURANCES

Cindy PINCHON

43, rue de la République
03430 COSNE D'ALLIER
Tél : 04.70.07.51.21 Fax : 04.70.07.29.02
Banque Assurances Epargne
Orléans : 19007344

COSNE D'ALLIER
Route de Hérisson

Carrefour market 04 70 07 56 33

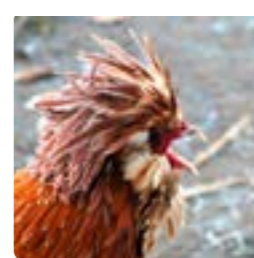
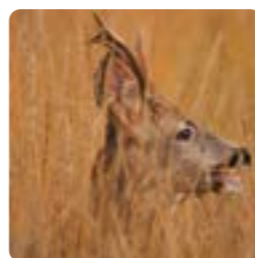
drive Location

Du lundi au samedi de 08h30 à 19h30
Dimanche de 9h à 12h30

Le SOMMAIRE



6 Le Calendrier



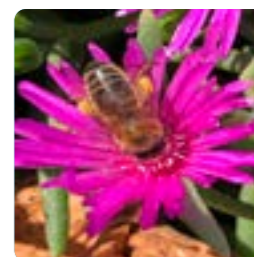
11 La Vie Municipale



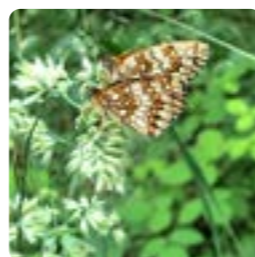
8 Les Finances



26 La Vie Scolaire



20 Les Travaux



30 La Vie Associative

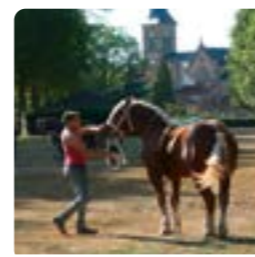


55 Numéros Utiles

44 La Vie Sportive



58 Le Conseil Municipal de 1922



56 Vie Pratique



CALENDRIER DES

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
5 Don du Sang Centre Culturel	3 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel	3 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel	1 Trivial enchères CSC Tennis Centre Culturel	5 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel	2 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel
6 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel	12 Théâtre Amicale Laïque Centre Culturel	4 Repas dansant CSC Athlétisme Centre Culturel	15 Concours de belote Comité des fêtes Centre Culturel	7 Marché aux producteurs ACAC Petit Bois	3 Gala de fin d'année CSC Maintien en forme Centre Culturel
8 Loto - Rifles CSC Football Centre Culturel	18 Soirée Choucroute ACPG - CATM Centre Culturel	19 Challenge Claude Drevet CSC Natation Piscine	16 TMC 8-10 ans CSC Tennis Clairval	8 Commémoration Victoire 1945 ACPG - CTAM	3 Animation mini-poussins et poussins CSC Judo Dojo
21 Soirée Choucroute CSC Football Centre Culturel	25 Loto du Comité des fêtes Centre Culturel	19 Loto ACPG - CATM Centre Culturel	29 Exposition trophées de Cerf FDC Allier Centre Culturel	25 Don du Sang Centre Culturel	10 Concours de pétanque - Comité des fêtes Petit Bois
22 Chorale Bénévoles de l'Aumance Centre Culturel		25 Repas Dansant CSC Handball Centre Culturel		26-29 Enduro Carpes le goujon de l'Aumance Plan d'eau Vieure	10 Fête du Club CSC Natation Piscine
		31 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel			11 TMC 15-18 ans CSC Tennis Clairval
					18 Tournoi des jeunes Gérard Bernard CSC Football Stade
					24 - 9 juil. Tournoi adulte CSC Tennis Stade de Clairval



MANIFESTATIONS 2023

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
7-9 Festival Coeur de Cosne MJC Centre Culturel	6 40 ^{ème} Brocante Braderie Comité des fêtes / ACAC Petit bois et centre ville	9-10 Fête Patronale Feux d'artifices Place du champ de Foire et Petit bois	13 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel	5 Cross CSC Athlétisme Plan d'eau Vieure	9 Marché de Noël Comité des fêtes Centre Culturel
31 Don du Sang Centre Culturel	8 Foire aux moutons Avenue Gabriel Bonnichon	7-10 Trophée The Baits Le goujon de l'Aumance Plan d'eau Vieure	15 Loto Famille, Enfance Loisirs Centre Culturel	10 Marche nocturne ACAC Centre Culturel	22 Corrida du bocage CSC toutes sections Centre Culturel Marché couvert
	12 Fête du cheval syndicat du cheval de trait Petit bois et centre ville	15 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel	22 Repas des Commerçants et des artisans Centre Culturel	11 Commémoration Armistice 1918 ACPG - CTAM	
		15 Loto Famille, Enfance Loisirs Centre Culturel	24 Don du Sang Centre Culturel	14 Foire aux charolais Marché couvert	
		23-24 Concours Photo Municipalité Centre Culturel	28 Loto comité des fêtes Centre Culturel	17 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel	
				18 Repas Dansant Comité des fêtes Centre Culturel	
				19 Téléthon CSC et municipalité Centre Culturel	



Finances

Chère inflation

Après la COVID voici qu'une nouvelle difficulté entre en scène dans l'exercice périlleux de l'élaboration et du pilotage budgétaire. Vous n'êtes pas sans savoir que l'actualité récente a engendré en l'espace de quelques mois un bouleversement économique mondial dont les conséquences nous touchent toutes et tous. Les collectivités ne sont bien évidemment pas épargnées. Toutefois si certaines envolées de prix sont et seront contenues pour les particuliers (exemple du bouclier tarifaire pour l'énergie permettant de limiter la hausse à 15% à compter de février 2023) les collectivités ne sont pas logées à la même enseigne. Les estimations 2023 fournies par le syndicat de l'énergie de l'Allier mettent en évidence que le budget énergie de la commune sera probablement multiplié par 3,5 soit un surcoût de plus de 400 000 € (15% du budget actuel).

Pour tenter de compenser une partie de cette hausse, l'État apporte une aide exceptionnelle de 67 000 €.

Éléments à noter sur l'année 2022 :

- Revalorisation du point d'indice au 1er juillet 2022 :

Une augmentation de 3,5% a été appliquée à l'ensemble du personnel communal à compter du 1er juillet 2022. Celle-ci n'a pas été prise en compte lors de l'élaboration du budget car elle n'était pas encore connue. L'impact budgétaire sur une année pleine est d'environ 40 000 €.

- Diminution de l'indemnité des adjoints :

L'ensemble des adjoints ont décidé de baisser le montant de leurs indemnités de 2 points. L'impact budgétaire sur une année pleine est estimé à 6 000 €.

- Pas d'augmentation des impôts locaux :

Même si la base liée à la valeur locative a été actualisée par les services fiscaux, la commune n'a pas augmenté le taux de la taxe foncière (part commune) depuis une dizaine d'années.

- Soutien au secteur associatif :

Malgré les tensions budgétaires, la commune continue de soutenir les associations locales en maintenant ses subventions au niveau des années précédentes.

- Soutien exceptionnel de l'état :

Sur l'année 2022 l'état devrait verser à la commune 67 000 € pour aider à compenser en partie l'envolée du coût de l'énergie et l'augmentation du point d'indice.

L'endettement parlons-en !

Pour faire face à ses investissements, la Commune peut actionner 2 leviers :

- L'autofinancement ou virement à la section d'investissement autrement dit l'excédent généré dans le budget de fonctionnement

- Le prêt

A ce jour, la Commune est endettée à hauteur d'environ 2 millions d'euros. Si aucun autre prêt n'est souscrit jusque-là, cette dette s'éteindra en 2034.

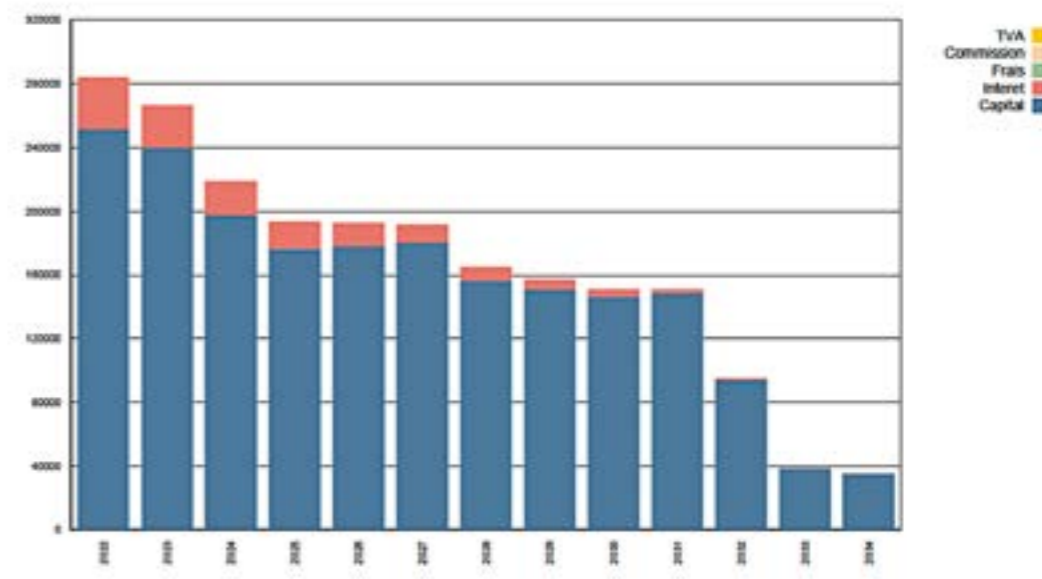
Toute la difficulté pour une Commune est de régulièrement investir dans du matériel, les bâtiments dont elle est propriétaire ou encore des projets d'envergure tout en limitant le recours à l'emprunt. Pour rappel de nombreux projets sont éligibles à des subventions (Communauté de Communes, Département, Région, État et même parfois Europe). Or ces subventions sont limitées à 80% du montant HT. Le reste à charge peut donc représenter un montant non négligeable nécessitant d'avoir recours au soutien bancaire.

Le saviez-vous ?

L'endettement de la Commune est de près de 1 000 € par habitants soit 50 % de plus que la moyenne des Communes de taille équivalente. Il a cependant diminué de plus d'un tiers en l'espace de 7 ans.

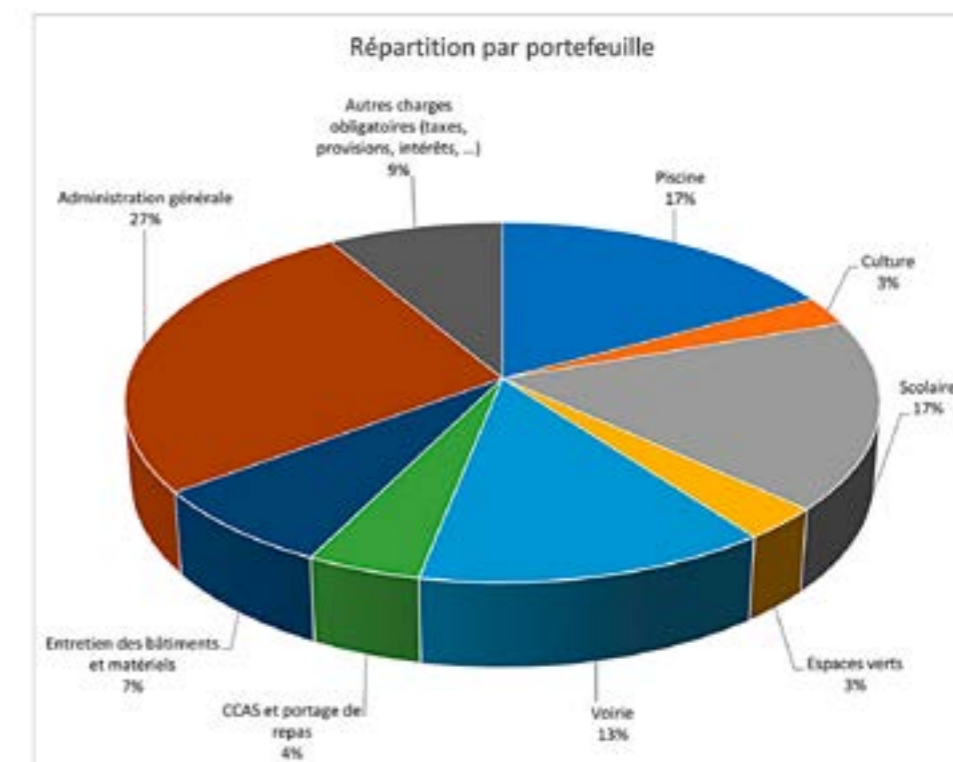
Le Budget 2022

EXTINCTION DE LA DETTE
TABLEAU D'AMORTISSEMENT PREVISIONNEL DE LA DETTE



Fonctionnement (décisions modificatives budgétaires incluses)

Budget 2022	Résultat viré à la section d'investissement	Effectif communal
2 737 500 €	392 000 €	32 salariés

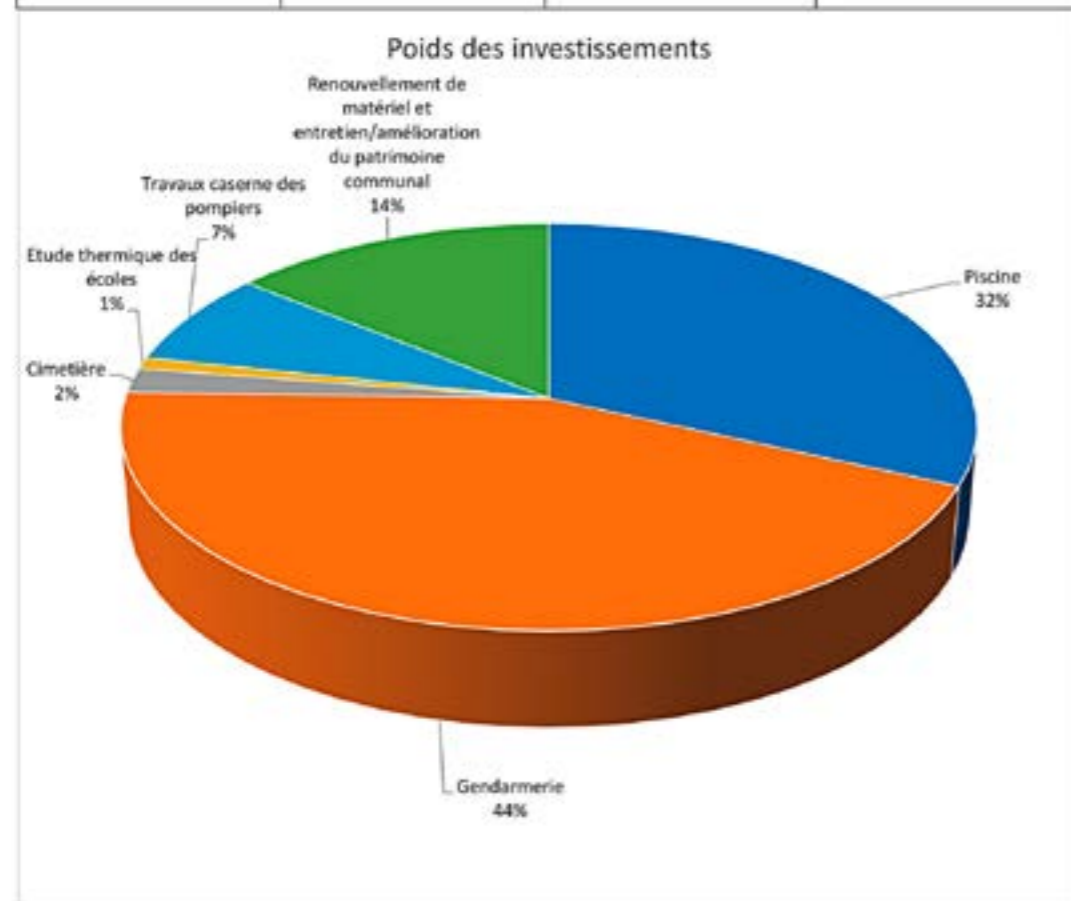


Bon à savoir

- La masse salariale pèse un peu moins de la moitié du budget communal.
- Un don de 50 000 € a été versé à la Commune par l'amicale des pompiers afin de contribuer aux coûts des travaux d'agrandissement de la caserne.

Investissement (décisions modificatives budgétaires incluses)

Budget total 2022	Investissements 2022	Remboursement prêts bancaires	Solde d'exécution N-1
1 250 589 €	1 279 932,90 €	251 480 €	130 207 €



Bon à savoir

- En 2022, la Commune n'a souscrit à aucun prêt supplémentaire.
- Le résultat de fonctionnement viré à la section d'investissement doit couvrir au minimum le montant des annuités de remboursement des prêts bancaires. Pour 2022 il est de 392 000 € pour 251 480 € d'annuité de prêts

Le Repas des Aînés

Après une année blanche liée à la pandémie de Covid, la municipalité a souhaité renouveler avec la tradition. A la suite d'un report imposé par la prudence, les aînés se sont retrouvés le 26 mars autour d'un repas préparé par le traiteur Boire. Les animations proposées par les Balajo's et les enfants de l'école de danse ont été vivement appréciées.



Le 3 décembre, plus de 190 convives se sont retrouvés pour le traditionnel repas des aînés préparé par le traiteur buxiérois, M Boire. L'équipe municipale a assuré le service. Les Balajo's, le club country de Saint-Pourçain/Besbre et le Lucky country Time de Franchesse ont animé avec brio l'après-midi. Dans le même temps, les personnes de plus de 75 ans ne participant pas au repas ont reçu un colis.





Frédérique de Lamarlière
04 70 07 28 24
06 50 55 56 35
cosnedallier@transaxia.fr
www.transaxia.fr

24 rue de la République 03430 Cosne d'Allier

Les maisons fleuries

Récompenses des maisons fleuries à Cosne-d'Allier

De bonnes précipitations au mois de juin et quelques averses aux mois d'août et septembre ont permis à la végétation de résister à cet été de sécheresse. Avec de telles conditions, les jardiniers n'ont pas ménagé leur peine pour agrémenter leurs espaces de verdure. Début juillet, le jury, composé d'une technicienne et



de plusieurs membres du conseil municipal, a sillonné la commune pour évaluer le travail réalisé. En plus des massifs, pots et balconnières de fleurs annuelles, ont été pris en considération cette année, les vivaces, les arbustes, les compositions minérales et les ouvrages ornementaux, visibles de la rue. Cela a permis d'augmenter le nombre de maisons fleuries qui s'élève cette année à 29.



Aucune inscription préalable n'étant nécessaire pour participer à la distinction. Quelques nouvelles têtes ont eu la surprise de se retrouver ce lundi 17 octobre, en salle arrière mairie, pour la remise des récompenses. Les trois premiers se sont vu remettre des bons d'achat d'une valeur de 50 €, utilisables dans les commerces Cosnois. Les 26 autres récipiendaires ont reçu un assortiment de graines et des bulbes.

Le palmarès :

Dans la catégorie maisons individuelles

1er Monsieur et madame Defourneau, Rue des Grèzes
2ème Monsieur et madame Gozard, Rue André Messager

Dans la catégorie espaces réduits

Monsieur Chartier, Place Marx Dormoy

Fleurissement municipal

Notre ville a participé au concours départemental. Elle a obtenu le 3ème prix dans la catégorie 1001 à 5000 habitants

Monsieur Rateau, conseiller paysagiste à la CAUE, est venu faire un tour de ville. Un petit groupe d'habitants a pu bénéficier de conseils portant sur l'analyse de la terre et les plantations de pieds de murs.



La fête du cheval



Le concours organisé par le Syndicat Départemental du Cheval de Trait Bourbonnais s'est déroulé le samedi 23 juillet au parc de Petit-Bois.

Tout l'après-midi, les écuries de Dreuille proposaient des balades à poney pour la plus grande joie des enfants. Après la remise des récompenses du concours, le groupe local « HATS » faisait vibrer le public avec son répertoire pop-rock aux rythmes entraînants. La soirée

s'est clôturée dans la cour du château par la projection du film « le voyage de Chihiro », à l'initiative de la MJC et de l'Amicale Laïque. Buvette et restauration étaient assurées par le Comité des fêtes et l'équipe du château de Petit-Bois.



Le trophée « Georges BUVAT » récompensant le meilleur animal du concours a été remis à Charline Dumas avec sa jument suitée percheronne Altesse de Gee.

La foire aux moutons

Le mardi 9 août, la foire aux moutons a fait son retour après deux années d'absence causée par l'épidémie de Covid 19.

Messieurs Olivier et Méténier, inscrits depuis la semaine précédente, ont été rejoints de bon matin, par deux autres éleveurs, Messieurs Dubouis et Christophe.

Une dégustation de viande ovine, offerte par la communauté de communes de Commentry-Montmarault-Néris, a été préparée et servie par Marie Carré, maire de Cosne, Nicole, Gérard et Alain ses adjoints. Tout le monde a pu profiter de ce moment convivial en cette journée ensoleillée, et étancher sa soif à la buvette tenue par le Comité des fêtes.

La matinée s'est terminée par une remise de bons d'achat aux éleveurs primés et à Monsieur Francis Simonin, acheteur.

Malgré une reprise modeste, la volonté de relancer et de faire perdurer cette foire annuelle était ancrée dans l'esprit de tous.



Concours photos

L'exposition du concours photo 2022 a eu lieu le samedi 24 et le dimanche 25 septembre dans la salle des Aînés de Petit-Bois. Sur le thème des animaux, les 19 photographes amateurs ont tous présenté leurs trois prises de vues autorisées, ce qui constitue un record de participation.

Chevreuil pris sur le vif, chevreau semblant sortir d'une souche, corbeau perché sur une cheminée, enfant et vaches s'observant mutuellement, bébé kangourou sortant maladroitement de la poche de sa mère, toucan perplexe, oiseau papillon originaire des Alpes nichant au château de Hérisson... nos amies les bêtes, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs, ou d'ailleurs venues ici, ont séduit le public.

Chaque sujet, chaque scène, chaque cadrage a donné du fil à retordre aux votants. A 18h, le verdict est tombé, comme un remake de l'an dernier.

Le premier prix a été décerné à Gérard Gazut, (3ème en 2021) avec un canard nageant sur une eau avec des reflets colorés et tourmentés.

Le deuxième prix a été attribué à Agnès Mongeat, (succédant à sa fille, classée deuxième en 2021) qui a mis en scène un papillon et une chenille en équilibre sur une tige florale.

Le troisième prix est revenu à Guy Collinet (vainqueur en 2021) avec son rouge gorge posé sur un bouleau.

En marge du concours, Thierry Bramat a exposé une quarantaine de photographies prises lors d'événements culturels et de ses nombreux voyages. Le troisième volet présentait le travail réalisé au cours d'ateliers d'insertion PDILE sous la direction de l'auteur photographe Emmanuel Dubost.

Le concours 2023 aura pour thème les éléments naturels, pluie, orage, gel, vent, neige. Les saisons pourront être capturées par nos chasseurs d'images dans un périmètre départemental pour au moins deux de leurs trois photos. Un concours réservé aux jeunes (moins de 18 ans) sera également proposé. Un portrait en noir et blanc, imprimé sur une simple feuille A4, représentera nos enfants modèles déguisés ou faisant une grimace.



Foire aux charolais

La foire aux charolais s'est tenue le 8 novembre sous le marché couvert. Huit éleveurs de la région ont présenté vingt sept futurs reproducteurs, garants de la race charolaise. À l'issue de la présentation et du jugement, le GAEC Clame-Andriot s'est une nouvelle fois illustré en remportant le prix d'honneur et le prix d'ensemble. Denis Laboisie, Alain Rousseau, le GAEC Micaud, Valentin Moginot, l'EARL Valignat, Jean-Yves Thomas et Léa Laboisie ont été également récompensés pour la qualité de leurs animaux.



Après la remise des prix, chacun a pu poursuivre les échanges au cours du vin d'honneur offert par la municipalité et du repas préparé par les établissements Boire.

Téléthon à Cosne-d'Allier

de Dreuille et la forêt de Lespinasse.

La trentaine de bénévoles indépendants ou issus des sections sportives (athlétisme, maintien en forme, handball, tennis), du conseil municipal, des ACPG-CATM et du club de quads, a su répondre présent pour l'organisation de l'événement.

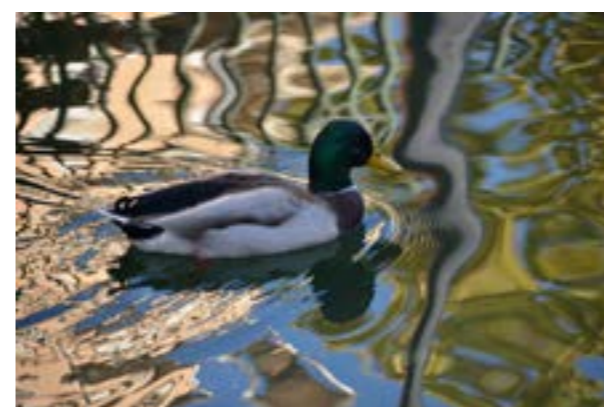
À l'arrivée, 75 repas préparés par JM Plat, le Pain Gourmand et les organisateurs ont été servis.

Les recettes de la manifestation et les dons émanant d'associations, de particuliers et de Groupama ont permis de dégager un bénéfice de 2 980 € qui sera entièrement reversé à l'AFM Téléthon.



Les meilleures conditions étaient réunies ce dimanche 13 novembre pour le Téléthon de Cosne- d'Allier. Météo digne d'un mois de septembre, chemins en parfait état et surtout une belle participation avec 385 personnes venues des quatre coins du département pour apporter leur contribution à la recherche médicale.

Les parcours pédestres de 8 et 13 km réunissaient respectivement 100 et 131 marcheurs. Le circuit de 21 km VTT comptait 44 cyclistes, tandis que 110 vététistes s'étaient engagés sur la boucle de 44 km entre la forêt



Les Nouveaux Arrivants

Le 29 novembre, Marie Carré, accompagnée par plusieurs membres du conseil municipal, ont eu le plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants.

Sept nouveaux habitants, venus d'Auvergne, de la Meuse, du Vaucluse et de la région montluçonnaise ont fait le choix de s'installer à Cosne pour y passer leur retraite. Pour une majorité d'entre eux, un retour aux sources ou un rapprochement familial étaient la motivation première, tandis que celle du couple originaire de Marseille était dû à un coup de cœur. Le hasard les a porté dans le département de l'Allier qui a su les séduire grâce à son cadre paysagé et à sa qualité de vie.

Quatre nouveaux



commerçants, dont trois orientés sur la nature, ont ouvert leurs portes en 2022 :

- Le magasin « **Le jardin de Nico** » qui propose une gamme étendue d'articles de jardinerie.
- L'entreprise « **Branco paysage** » spécialisée dans la création et l'entretien d'espaces verts.

- La boutique « **Rose et Capucine** » dédiée à l'ornementation florale.
- « **Le Grand Café** » entièrement relooké à vu Cédric succéder à Didier.

Signe du destin ou facétie de la vie, « la Miquette » Mongeat nous a quitté le jour de la pose de l'enseigne. Elle a tenu et illuminé par sa

présence ce lieu de vie, pendant de nombreuses années.

La municipalité souhaite plein de bonheur et de prospérité à tous nos nouveaux arrivants.

Remise de médailles

La municipalité de Cosne d'Allier a mis à l'honneur deux employés communaux pour leur investissement depuis plusieurs décennies au sein de la collectivité. **Mme le Maire, Marie CARRE** souligne non seulement le savoir-être mais aussi le savoir-faire des agents Martine Maltet et Samuel Jorge, tous deux animés par le sens du service public. « Ils sont fiers de pouvoir rendre service à la population au quotidien ».

Intégrée depuis 1990, **Martine Maltet** assure ses missions dans le milieu scolaire pendant la pause méridienne à la cantine et à l'école primaire le reste de la journée. Elle accède au grade d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe en 2017, a suivi les formations pour l'obtention du diplôme du BAFA. Promue en 2013, elle obtint la médaille d'honneur d'argent, la récipiendaire reçoit désormais la médaille de vermeil, pour 30 ans de service.

Quant à **Samuel Jorge**, il œuvre au sein de la commune depuis le 1^{er} octobre 2001, sous un contrat jeune avant d'être intégré en tant qu'agent d'entretien à temps complet. En 2009, après l'obtention du concours de la fonction publique, il accède au grade d'adjoint technique principal de première classe pour devenir



en 2019 adjoint technique territorial 1^{ère} classe. Le second lauréat du jour s'investit au sein des services techniques et de la piscine où tontes, tailles, entretien des locaux, et analyse de l'eau n'ont plus de secret pour lui.

Samuel Jorge reçoit la médaille d'argent pour 20 ans de service.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, Mme Le Maire a remercié l'ensemble des agents municipaux pour leur dévouement auprès de la population et associations cosnoises

Les Services municipaux

Emplois Jeunes

Comme chaque année, quatre jeunes sont venus prêter main forte aux services techniques.

En juillet et en août, sur une durée de 15 jours, Yara MOHAMMED, Médéric BRUNEL, Marine CABON et Lise DELATTRE ont

effectué divers travaux d'entretien sur la commune. Pour pouvoir s'inscrire, il faut être âgé de 16 ou 17 ans et envoyer une demande en mairie indiquant vos motivations, votre parcours scolaire et vos périodes de disponibilité

Le Globe
Hôtel, Bar, Restaurant
04 70 07 50 26
61 Rue de la République
03430 COSNE D'ALLIER
leglobe03@orange.fr
www.leglobe-03.com

NBT
Chauffage - Sanitaire - Climatisation
03430 COSNE D'ALLIER
06.73.19.22.27
Entretien et Dépannage
David Nivel - Yann Barbet

Les autres Événements

Séjour Tourisme Handicap

Organisé par la commission handicap du comité cyclotourisme AURA, du 06 au 11 mai

au château de Petit-Bois.

Des hommes et des femmes en difficulté de handicap, dont une majorité de déficients visuels, ont parcouru la région à pied, à vélo ou en tandem. Le groupe constitué d'une soixantaine de personnes est parti à la découverte de la forêt de Tronçais, du canal de Berry, de Bourbon l'Archambault et de Hérisson.



Rassemblement des 2 CV

Organisé par l'association Génération 6 volts, le dimanche 03 juillet sur la place du Champ de Foires.

Les passionnés de la « Deudeuche », après avoir parcouru la région, ont organisé une bourse d'échanges et une exposition de 2CV.



Festi'ZiCosne

Organisé par Sofab Prod, le samedi 17 septembre au square d'Amtzell.

Animations et programme :

- Spectacle pour enfants de JP Chauvet
- Stands artisans, artistes, producteurs locaux.
- Jardin d'enfants avec jeux et structure gonflable.
- 4 concerts et danse Hip-Hop



Foire aux limousins

Organisée par l'association des éleveurs bovins Limousins de l'Allier, le samedi 19 novembre, au marché couvert.

Animation génétique, présentation des nouveaux taureaux Limousins, de l'offre génomique et vente.



Les travaux

Travaux communaux 2022	Montant (TTC)	Parts communales
Gendarmerie <ul style="list-style-type: none"> Rénovation thermique 	378.500 €	107.500€
Piscine de Clairval <ul style="list-style-type: none"> Amélioration du processus de traitement des eaux de la piscine Neutralisation, récupération et stockage d'une partie des eaux, arrosage automatique du terrain de football Remplacement de l'éclairage à la piscine Remplacement de l'autolaveuse 	283.500€	94.500€
Voirie <ul style="list-style-type: none"> Fin du programme 2020/2021 (chemin de Pisseloup, place de l'église, rue des Grèzes) Marquage au sol rue Charles Louis Philippe 	16.700€	11.700€
	2.800€	2.000€
Bâtiments <ul style="list-style-type: none"> Remplacement des ouvrants au 51, avenue Louis Ganne + VMC Pose d'une Pompe à chaleur au 67, rue de la République Pose de grillage « anti pigeons » sur le devant du clocher de l'église Etude de rénovation thermique des bâtiments de l'école maternelle et de l'école primaire 	11.500€	Tout à la charge de la commune
4.400€		
1.332€		
7.800€		
Espaces verts <ul style="list-style-type: none"> Démontage, dessouchage et plantation d'arbres 	7.000€	5.200€
Cimetière <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un nouveau colombarium de 8 places Reprise de 12 concessions 	9.850€	5.850€
	7.000€	7.000€



Maitres d'Ouvrages	Travaux	Montants TTC	Parts communales
SIVOM	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un bassin tampon a la station d'épuration. Travaux d'amélioration du dispositif de transfert des eaux usées en direction de la station d'épuration (déversoir d'orage rue de la République, poste de refoulement République rive droite et de l'Ouche rive gauche de l'Œil, réseau séparatif EU, Carrefour, Netto, HLM les Nettes). 	720.000€	A charge du SIVOM
		900.000€	
SDIS 03	Aménagement du Centre de secours.	327.000€	82.000€
Communauté de Commune	Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire.	1.165.000€	Fourniture du terrain. 30.448€ Travaux de voirie 31.940€
Assurance Sinistre	Reconstruction du préau de Petit-Bois	Préjudice 47.326€	3.309€



Château de Petit Bois
HÔTEL RESTAURANT ÉVÉNEMENTIEL

HÔTEL :
36 Chambres rénovées et climatisées

RESTAURANT
Du mardi au samedi midi et soir et dimanche midi
Au choix 2 formules
Brasserie ou Gastronomique
BAR & SALON LOUNGE
Venez déguster un verre dans nos différents salons, en terrasse ou profiter de notre salle de billard

Le château a été entièrement rénové et redécoré alliant élégance et charme d'antan

Réservations conseillées au 06 76 36 08 01

Cosne-d'Allier 04 70 02 08 17
chateau.petitbois@vitalis.eu

Le Comptoir de Chloé
Était-il le bon moment pour changer notre façon de consommer ?

06 88 07 70 47
chloe.beudet@pfnat.fr
Le Comptoir de Chloé
@comptoirdechloe

L'OASIS

du mardi au jeudi 11h à 19h & 16h à 23h
vendredi 18h à 23h
samedi 11h à 23h
dimanche 11h30 à 23h

sur place ou à emporter

57 rue de la République
03430 Cosne d'Allier

mobile 06 50 79 75 65 **04 70 29 68 41**



au Jardin de Nico

Jardinerie
Fleurs
Pêche
Chasse
Vêtements et chaussures
Alimentation animale
Gaz
Marbrerie
Vins au détail

Tél: 04 70 07 50 30

20 rue Pasteur, 03430 Cosne d'Allier

PIZZA À EMPORTER

07 72 07 40 01

MARDI - MERCREDI - JEUDI : 16h30 - 21h30
VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE : 16h30 - 22h30
FERME LE LUNDI

74 RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 03430 COSNE D'ALLIER

Magasin Accessoires Camping cars

Station TOTAL
Route de Montluçon

GARAGE CAMP'CAR OCCAZ

Tél: 04.70.07.57.07 Port: 06.69.95.03.09

Inauguration à Clairval

Jeudi 1er décembre, les travaux de la piscine et du stade ont été inaugurés en présence de Marie Carré, maire de Cosne-d'Allier, entourée de Stéphane Abranowitch, conseiller départemental, de Jean Marc Giraud, sous-préfet, de Claude Riboulet, président du conseil départemental, de plusieurs élus locaux et différents acteurs impliqués dans le domaine sportif. Les modifications techniques permettant de limiter les lavages et l'installation d'une citerne de 800 m³ contribuent à faire de précieuses économies. Les eaux de récupération sont utilisées pour l'arrosage automatique du terrain de football et servent également de réserve aux pompiers, en cas d'incendie.



Actualités-communautaires

ENFANCE JEUNESSE

L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE DES ÉCOLES

Avec sa compétence « équipement numérique des écoles », la communauté de communes s'engage dans le développement de l'école numérique sur son territoire. Elle s'est donnée comme objectifs de permettre aux communes d'offrir à leurs écoles des moyens pédagogiques supplémentaires et complémentaires autour du numérique. Les élèves et les enseignants peuvent ainsi construire des projets autour du numérique et disposent de matériels pédagogiques

innovants.

Depuis 2016, deux grandes vagues d'équipement ont eu lieu pour un montant global d'investissement de plus de 511 000 € TTC. Les écoles du territoire se sont vues dotées de 72 tableaux blancs interactifs, 15 classes mobiles « portables » et 7 classes mobiles « tablettes ».

Un nouvel appel à projets - En 2021, la Communauté de Communes a répondu à un appel à projets dans le cadre du plan de relance - continuité pédagogique de l'État. Ce programme vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires qui n'ont pas atteint le socle numérique de base. Le dossier

a été accepté lors de la seconde vague de sélection en fin d'année 2021. Il va permettre le déploiement au cours du dernier trimestre 2022 de 6 écrans numériques interactifs, 15 classes mobiles « tablettes », de matériel informatique divers et de ressources numériques pour 14 écoles du territoire.

Le montant global pour ces acquisitions s'élève à 110 200 € TTC dont 73 520 € TTC de subvention de l'État. La maintenance de l'ensemble des équipements acquis est assurée par la Communauté de Communes au travers de prestataires ou de personnels qualifiés.

Plus d'infos sur votre communauté de communes :
04 70 09 77 20
www.cmnc03.fr



COMMENTRY
MONTMARAUULT
NÉRIS
COMMUNAUTÉ

SOLIDARITE

CMNC A CHOISI LA MUTUELLE JUST

Depuis mars 2022, les 26000 habitants des 33 communes peuvent désormais bénéficier d'une mutuelle à tarifs négociés. Mutualiser pour réduire les coûts de santé

De plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins ou paient trop cher un accès aux soins mal remboursés. Commentry Montmarault Nérès Communauté a souhaité s'engager dans une démarche utile et solidaire en mettant en place une mutuelle communautaire. L'objectif est de préserver le pouvoir d'achat des ménages du territoire grâce à des tarifs négociés plus intéressants que les contrats individuels, et de favoriser l'accès aux soins pour tous.

Une démarche participative et concertée

Près de 500 habitants avaient, d'ores et déjà, manifesté leur intérêt pour la mutuelle communautaire, via le questionnaire qui avait été lancé par la Communauté de communes à l'été 2021. Cette démarche n'engendre aucun coût pour la collectivité qui ne joue qu'un rôle d'initiateur dans la mise en place de la mutuelle communautaire, et de facilitateur entre les différentes parties. Les élus de la commission Vitalité du territoire ont piloté le projet. Ils ont défini un cahier des charges répondant aux besoins des administrés qui se sont exprimés.

Suite à l'analyse des offres reçues et avec l'appui d'un groupe de professionnels de santé, les élus communautaires ont choisi d'accréditer la mutuelle « Mutuelle Just ».

Des conditions avantageuses

Mutuelle Just propose une grille de prestations comprenant 7 niveaux de garanties, adaptée au libre choix de l'administré, afin qu'il bénéficie d'une couverture santé adaptée à sa situation et ajustée à celle-ci.

Les avantages de cette mutuelle outre son tarif réduit grâce à la force du collectif sont :

- Une adhésion immédiate sans délai de carence
- Aucun critère d'adhésion ni questionnaire médical
- Des avantages inclus dans toutes les formules tels que le remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 € pour chaque ayant droit, un accès gratuit à la téléconsultation médicale, l'aide d'une plateforme d'intermédiation permettant de les accompagner au quotidien et une couverture adaptée, sans hausse liée à l'âge, à partir de 75 ans.

Comment y souscrire ?

Pour bénéficier d'un contrat au tarif négocié par Commentry Montmarault Nérès Communauté, 3 solutions existent. Vous pouvez :

- soit choisir de téléphoner au 0 809 546 000 (numéro non surtaxé) pour demander votre étude personnalisée,
- soit effectuer votre demande en ligne sur just.fr, rubrique « nos agences », en précisant votre commune de résidence qui doit être dans le périmètre de Commentry Montmarault Nérès Communauté.
- soit vous rendre aux permanences de la Mutuelle Just organisées dans les communes du territoire communautaire. Retrouvez les dates et lieux des permanences sur le site internet de la Communauté de communes : www.cmnc03.fr.

VIE DES COMMUNES

A LA RECONQUÊTE DE NOS CENTRES BOURGS

Étude centres bourgs, c'est :

- Une équipe pluridisciplinaire avec l'Atelier de Montrottier - Loïc Parmentier et associés, de Fabriques et de l'atelier Incipit. L'équipe intègre également les expertises d'Adéquation, de Regards Patrimoine, de Benoît Baduel Consultant, de Soberco environnement et d'Alban Vivert.

- Un budget porté par Commentry Montmarault Nérès Communauté à hauteur de 657 020 HT (Cofinanceurs : État / Banque des territoires / Département de l'Allier).

L'étude pilotée par la Communauté de Communes sur 31 centres-bourgs de son territoire bat son plein. Intitulée « Reconquête des centres-villes et des centres bourgs de Commentry Montmarault Nérès Communauté », elle accompagne la Communauté de Communes et les communes pour définir une stratégie de revitalisation des bourgs s'inscrivant dans un développement équilibré du territoire intercommunal.

- Toutes les communes concernées

ont été rencontrées par l'équipe lors « d'ateliers en marchant ». Collectivement, à pieds et sur une demi-journée, l'équipe, emmenée par les élus communaux, a pu appréhender les lieux à enjeux, les choix urbanistiques opérés jusqu'alors, et a identifié de premières hypothèses de transformation. Tout l'enjeu réside dans la co-construction du projet de revitalisation avec les acteurs du territoire, partenaires, élus comme habitants, garantissant des réponses « sur mesure » et pragmatiques pour chaque situation. Sont produits des contenus de mises en débats, des outils de travail dessinés (plans, volumétries...), chiffrés, phasés et priorisés dans le temps... Une véritable feuille de route pour les années à venir ! À la suite de l'étude, chacune des communes concernées pourra, si elle le souhaite, s'inscrire dans le dispositif départemental Reconquête Centre-ville Centre bourg (RCVCB) afin d'obtenir des financements appuyant la mise en œuvre opérationnelle des projets de revitalisation de leur centre-bourg.

En parallèle, d'ici la fin de l'année, la Communauté de Communes, et les 4 communes retenues dans le cadre du programme national Petites Villes de

Demain (Commentry, Cosne d'Allier, Montmarault et Nérès les Bains) devront finaliser la préparation de leur Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). Dans ce cadre, Commentry Montmarault Nérès Communauté a également recruté une cheffe de projets « Petites Villes de Demain ».

A NOTER :

La Communauté de Communes travaille actuellement avec un autre cabinet sur son projet de territoire et l'enjeu est bien sûr de croiser les différentes réflexions évoquées dans l'intérêt commun de notre territoire. L'ensemble des élus des communes et du conseil communautaire sont associés à cette démarche via par exemple des questionnaires numériques. Ils ont aussi pu participer à un séminaire fin septembre axé sur des présentations relatives à ces 2 études afin de réfléchir ensemble au territoire intercommunal de demain. Des temps de restitution sont prévus pour partager l'avancée de l'étude centre bourg et engager un débat citoyen.

Dès le premier semestre 2023, une exposition des travaux sera inaugurée. Elle fonctionnera en itinérance sur le territoire intercommunal.

L'École maternelle

Une nouvelle maîtresse est arrivée à la rentrée. Il s'agit de madame Miermont qui prend ses fonctions en tant que directrice de l'école.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans la commune.

L'école compte actuellement 47 enfants répartis ainsi :

- La classe de madame Chapelon accueille 20 élèves en

Moyenne Section.

- La classe de madame Miermont accueille 7 élèves en Petite Section et 3 enfants en très petite section.

Le spectacle de Noël a eu lieu le vendredi 2 décembre : « le Noël de Saperlipopette » a été interprété par la compagnie les Lèz'arts vivants.

Les grandes sections iront à la piscine du 24 avril au 30 juin.

Toute l'école sera concernée par 2 projets : un sur les arts sous différentes formes (peinture, danse, chant, théâtre) et un autre sur une activité physique avec des rencontres sportives sous forme d'olympiades.

L'Éducation Nationale proposant un projet sur « l'école et le cinéma », les enfants se rendront au centre culturel de Cosne le 6 janvier pour assister à la projection de « la farandole des couleurs ».

L'école remercie la mairie pour le prêt de la salle. Souhaitons à tous une très bonne année scolaire.

Contact téléphonique : 04 70 07 52 49

Mail : maternelle.cosne.03@ac-clermont.fr



Grande Section

- La classe de madame Mathieu accueille 17 élèves en

L'École Élémentaire

L'école, sous la direction de madame Valette, se compose de 6 classes pour 111 élèves répartis ainsi :

- La classe de madame Valette et de madame Boaretto accueille 18 CP.
- La classe de madame Tauveron accueille 20 CE1.
- La classe de madame Garcia et de madame Buhot accueille 23 CE2.
- La classe de madame Bernon accueille 25 CM1 et CM2.
- La classe de monsieur Vareille 25 CM1 et CM2.
- Madame Perrier coordinatrice Ulis a en charge 9 élèves.

L'école participe à de nombreux projets artistiques, culturels et sportifs :

- les CP, CE1 iront aux « Micro Folies » de Couzon
- les CE2 et les Ulis iront à

Paléopolis en juin

- les élèves de madame Bernon font « classe dehors » avec des enjeux environnementaux.

- une représentation de chorale a eu lieu le 15 décembre pour le cycle 2 et 3.

- les CE2 participeront à une projection le 6 janvier au centre culturel dans le cadre du projet départemental « école et cinéma ». Chaque classe de l'école réalise un cycle d'une dizaine de séances de natation à la piscine de Cosne.

L'école est labellisée « génération 2024 ». Dans ce cadre, les enfants participeront à la semaine olympique du 19 au 23 juin avec des olympiades sportives et culturelles pour conclure le projet. De plus, le département prévoit, en début d'année, une exposition sur l'olympisme dans les locaux de l'école.

Seuls quelques projets parmi tant d'autres sont cités ici. Cela montre le dynamisme de l'école

Il faut également noter que la Communauté de Communes, conjointement avec la commune, finance des tablettes et un ordinateur pour les maîtres dans le cadre du projet de relance numérique.

Mme Valette rappelle qu'un poste de service civique reste à pourvoir au sein de l'école élémentaire.

Nous souhaitons aux enseignants et à leurs élèves de réaliser leurs projets dans les meilleures conditions possibles.

Contact téléphonique : 04 70 07 52 48

Mail: ecole.cosne.03@ac-clermont.fr
Contact parents d'élèves : parents.eleves.cosne@gmail.com

La Vie Scolaire



Le Collège



La Maternelle



USEP



L'École Primaire



Le SIEST

Le Collège

Des effectifs en baisse au Collège Emile Guillaumin cette année...

Le Collège Émile Guillaumin accueille depuis septembre 245 élèves, répartis sur 11 classes. « Une de moins que l'an passé », constate avec regrets Jean-Charles RIBIER, Principal de l'établissement. « Je suis inquiet par l'évolution de la démographie scolaire pour les années à venir », ajoute-t-il.

Cette année, les collégiens ont retrouvé des conditions sanitaires quasi normales. Les projets pourront donc reprendre : sorties et voyages scolaires, animations au service de restauration, animations sur la pause méridienne...



Nouveauté en cette rentrée, quelques collégiens courageux et volontaires ont accepté de participer activement à la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts de Cosne-d'Allier et de Sauvagny. De plus, une petite quinzaine d'élèves participent cette année aux Cordées de la Réussite en partenariat avec d'autres collèges et lycées du département ainsi qu'avec l'IUT de Moulins, afin de nouer des contacts entre différentes générations d'élèves, lors de rencontres culturelles notamment.

Un programme de formation des délégués de classe a également été planifié, en partenariat avec la MJC.



USEP

L'Usep reste dynamique et a de nombreux projets pour cette année 22-23 aussi bien pendant le Temps Scolaire (avec les classes entières impliquées) que pendant le Hors Temps Scolaire (les mercredis) avec des enfants motivés.

Nouveauté de l'année avec l'école de Buxières-les-Mines qui intègre en sous-section le groupe USEP-Cosne et adhère aux projets Temps Scolaires et Hors Temps Scolaires, sous la houlette de sa directrice, Manon Badet Blois.

Le secteur « Grands » (CE2 CM1 CM2) continue ses actions avec les enfants de Bourbon, Coulandon, Ainay, Cosne et cette année Buxières soit 60 participants tout au long des 7 rencontres programmées. Les « Petits » (GS CP CE1) quant à eux se retrouvent avec Bourbon pour 4 journées en attendant d'étoffer le secteur avec d'autres écoles (Licence 10 € pour l'année). Exemples d'activités proposées

Trampoline et Gym..

Les déplacements se font en commun avec le bus si disponible ou les parents volontaires.

Dans le Temps Scolaire, les 3 classes (CM1-CM2 de Mme Bernon, CM1-CM2 de Mr Vareille et le CE2 de Mme Garcia) organisent et participent à des rencontres en fonction des projets programmés. Elles peuvent disposer du matériel spécifique prêté par l'USEP départemental. Chaque élève et enseignant est licencié sous couverture de l'USEP National et adhèrent à l'association de Cosne-d'Allier. Ces licences là sont prises en charge intégralement par l'association USEP de l'école.

Cette année, l'école entière est inscrite dans une démarche olympique pendant une semaine complète fin juin avec des disciplines, des réflexions et des rencontres autour du thème et des valeurs olympiques.

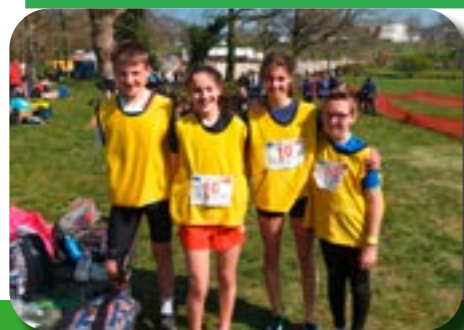
L'USEP a commencé l'année scolaire par la Journée Nationale du Sport Scolaire, le mercredi 21 septembre. La rencontre a eu lieu au stade de Clairval. Les enfants étaient répartis par groupe « Grands » et « Petits » mélangés sur le site par ateliers découvertes (golf, sarbacane, base-ball et hockey et boules).

Cette année sont inscrites au projet Usep de l'école, les classes de : Mme BERNON Julie CM1-CM2 (27 élèves)

Mr VAREILLE François CM1CM2 (25 élèves)

Mme GARCIA et Mr BAYLE CE2CM1 (24 élèves)

Les projets EPS USEP de l'année 2022-2023 dans le Temps Scolaires : Rencontres départementales : Journée de la Laïcité à Buxières-les-Mines (Déc), P'tit Tour à Vélo



Association sportive Collège Émile Guillaumin

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'Association Sportive comptait 64 licenciés.

Les effectifs sont revenus au niveau d'avant la pandémie. Cependant, les activités de l'UNSS ont été encore impactées par la crise sanitaire, notamment les sports collectifs qui n'ont pu reprendre qu'en toute fin d'année scolaire.

Toutefois, nous avons participé à de multiples sorties dans diverses activités : randonnée pédestre, VTT, badminton, course d'orientation, cross et raid.

Certaines ont pour objectif de découvrir l'espace naturel proche, notamment lors des sorties VTT dans les chemins autour de Cosne. Ou alors la région... En effet, les licenciés ont effectué une randonnée pédestre à la Banne d'Oranche dans le Puy de Dôme.

De plus, certains élèves ont découvert les joies de la glisse lors d'une sortie ski de fond en janvier au Mont Dore.

En avril, les élèves de l'association ont eu l'opportunité d'assister en soirée à un match de basket professionnel à Vichy.

Au niveau du palmarès, les résultats en cross ont été particulièrement remarquables : en effet, l'équipe mixte benjamins a représenté le collège au niveau national.

- 12 élèves qualifiés aux départementaux de badminton à Yzeure

Podium en minimes filles pour Romane BOUILLE et Chloé PUYCHEVRIER : 3ème place.

Cross :

- 10 élèves ont participé au cross de district à Montluçon (en benjamines, Amélie CHAVANNE 2ème, Clémentine HABERT 3ème ; Lou NEUBAUER 2ème en benjamin).

- 18 élèves ont participé au championnat départemental à St Pourçain (victoire de Lou NEUBAUER en benjamin et podium par équipe pour les benjamins et les minimes mixte, qui se classent 3ème)

- 10 élèves qualifiés aux Régionaux à St Gervais d'Auvergne. L'équipe minime prend la 18ème place et les benjamins deviennent champions d'Académie et se qualifient pour le Championnat de France de cross : Amélie CHAVANNE (14ème /129), Clémentine HABERT (27ème /129), Lou NEUBAUER(1er/133), Adrien DESVAUX (12ème /133)

- Championnat de France de cross à Plouay (Bretagne) : 56ème

Raid :

- « Trans'Allier » : Damien FARSAT associé à Pierre MARIETTE terminent 4èmes de ce raid sportif sur trois jours entre Le Donjon et Cusset.



cette année : Course d'Orientation, Jeux traditionnels, Sports collectifs,

Résultats Sportifs :

Badminton :

La vie Associative

Comité des Fêtes	Le Goujon de l'Aumance	L'Association des Donneurs de Sang
	L'Association des Commerçants et Artisans	
	Association Famille, Enfance et Loisirs	
Les Aînés Ruraux	L'Amicale Laïque	ACPG - CATM et VEUVES
 Balajo's	 MJC	
Comité de Jumelage	 Yoga	
L'Amicale Pompiers		Les Bénévoles de l'Aumance
Mémoire du Pays Cosnois	UNRPA	 Restos du Coeur



L'Acac

L'Association des Commerçants et Artisans a cette année 2022 repris ses activités doucement. Le marché aux plantes et aux producteurs a malheureusement été annulé faute d'exposants. La braderie du mois d'août a connu un vif succès, un temps idéal pour les promeneurs qui se sont pris au jeu du juste prix pour le caddie. Pour la deuxième année, une marche nocturne a été organisée le 10 novembre, avec soupe à l'oignon à l'arrivée ; de nombreux marcheurs étaient au rendez-vous. Enfin pour finir l'année, la quinzaine commerciale pour remercier nos fidèles clients.

À retenir dans vos agendas pour 2023 :

- Marché aux producteurs début Mai
- Braderie le 1er dimanche d'août
- Repas des Commerçants et Artisans en Octobre
- Randonnée nocturne le 10 novembre.

L'ensemble des Commerçants et artisans vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.



LA VIE ASSOCIATIVE

ACPG – CATM et Veuves

Au cours de l'année, nous n'avons pas eu de manifestations particulières si ce n'est les commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Cependant, au début du mois de juin 2022, nous avons organisé, à l'intention des élèves de 3ème du collège de Cosne, une exposition sur les guerres de Corée, d'Indochine et d'Algérie. Le thème était, semble t-il, trop élargi et il sera préférable, si nous renouvelons l'expérience, de se cantonner à une seule période historique.



Lors de la cérémonie du 11 novembre, nous avons eu le plaisir d'être accompagnés par le Professeur de musique du collège et d'enfants de la chorale qui ont entonné la Marseillaise.

Toutes les personnes présentes ont été enchantées par cette initiative et nous leur renouvelons nos félicitations et nos plus vifs remerciements.



Pour 2023, nous avons programmé deux événements :

- La reprise de notre traditionnelle choucroute le 18 février,
- Un loto, le 19 mars.

où nous serons heureux de vous y accueillir.
Contact : Bernard L'HUILLIER 06 15 13 31 03

Les Aînés Ruraux Cosne d'Allier

Venez nous rejoindre à la maison des loisirs de Petit-Bois, tous les vendredi à 14h, pour jouer à la belote, au tarot et à la pétanque dans une ambiance conviviale.

Activités :

- Rencontre inter-club avec les villages voisins, un lundi sur deux.
- Journée de la forme.
- Concours de pétanque.
- Fête de l'amitié.
- Voyages d'une journée ou plus.

Contacts : 0636746098 0680039303 0783218952



L'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque existe sous cette dénomination depuis 2001, mais la création de l'association remonte à 1928, ce fut « la ruche », puis l'Amicale Coopérative et le FRJEP.

L'Amicale laïque est constituée de plusieurs clubs qui depuis de nombreuses années poursuivent assidûment leurs activités : l'école de dentelle, le club des loisirs créatifs, l'atelier danses du monde et le club de scrabble.

L'adhésion à l'amicale permet de participer à

une ou plusieurs de ces activités (animées par des bénévoles), que l'on peut découvrir au cours de leur pratique à la salle des loisirs du château de Petit Bois :

- Le lundi à partir de 14 heures 30 pour le scrabble traditionnel ou duplicate.
- Le mardi de 14h à 18h pour le club des loisirs créatifs. (tricot, points comptés ...)
- Le mercredi de 14h30 à 17h30 pour l'école de dentelle.
- Le mercredi de 20 h 30 à 22 h pour les danses du

monde. Le club photo a quitté le local de la mairie et le matériel nécessaire au développement de photos est à disposition des personnes intéressées à la MJC. Le club est en attente d'un animateur ou d'une animatrice.

L'Amicale est aussi l'association relais de l'U.D.A.A.R. (Union Départementale des Associations d'Animation en milieu Rural) qui, dans l'Allier, a pris en charge le développement du cinéma en milieu rural. Depuis

janvier 2015 l'UDAAR propose une séance de cinéma par mois, en partenariat avec la Comcom, la municipalité, la MJC et l'Amicale Laïque. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'un des membres du bureau de l'Amicale.

Présidente : Bernadette Piroja (04 70 02 00 31)
Secrétaire : Catherine Kleinhans
Trésorière: Annick Magnaud (04 70 07 24 36)

Le Cinéma

En partenariat avec la municipalité, l'Amicale Laïque sert de relais à l'UDAAR (Union Départementale des Associations d'Animation en milieu Rural), en réglant les adhésions à la fédération nationale du Mouvement des Foyers Ruraux (CNFR), en assurant les entrées lors des projections, et la diffusion des affiches ou prospectus. Grâce au matériel numérique dont s'est dotée l'UDAAR, les projections offrent une bonne qualité d'image et de son. Depuis janvier 2015 les séances ont généralement lieu le 1er ou le 2ème vendredi de chaque mois, à 20 h 30, au Centre Culturel. La date et le film projeté figurent sur la page d'accueil du site de la mairie, sur Intramuros et sur le panneau lumineux et paraissent dans La Montagne.

Des séances spécifiques peuvent également être programmées à la demande, une de ces séances a eu lieu le 8 mai 2022. En partenariat avec l'A.C.P.G.-C.A.T.M., Mémoire de pays cosnois et la MJC, le film documentaire « Allier entre résistance et occupation » a été projeté. La séance a connu un immense succès, près de 100 spectateurs se sont déplacés. L'intervention de deux anciens résistants a été très émouvante et instructive. A son grand regret le réalisateur n'a pu assister à la séance car il était déjà pris à Ébreuil.

En partenariat avec la MJC et la municipalité il y a eu une projection cinéma en plein air en juillet « Le voyage de Chihiro »

Danses du monde

Les danses du monde ont pu reprendre mi-septembre 2022, en raison de la levée des mesures sanitaires. Dans une ambiance détendue, amateurs et amatrices de danses du monde se retrouvent tous les mercredis soirs. Les séances ont repris avec le répertoire délaissé au moment de la crise

sanitaire (danses d'animation : danses de différents pays). Cette activité, comme toutes celles de l'Amicale Laïque, est animée par des bénévoles et se déroule le mercredi de 20h 30 à 22h, de septembre à juin, à la salle des loisirs du Château de Petit Bois. Elle est ouverte à tous ceux qui aiment danser pour le plaisir, débutants ou confirmés, qui

veulent exercer leur mémoire et travailler leur coordination. On peut se présenter à une séance pour découvrir l'activité. En raison du faible nombre de participants, il n'y a plus de danses en ligne.

Contact : Bernadette Piroja : 04 70 02 00 31



Balajo's

Avec son répertoire musette et variété, le groupe anime les manifestations locales.

Contact 04 70 07 22 48 ou 06 76 31 99 55

Les Restos du Coeur

Toutes les informations (inscriptions, permanences, distributions, contacts...) sont affichées au local «lavoir public» du Coq Chantant et relayées par les moyens de communication de la mairie.

Contact: place du Coq Chantant, 03430 Cosne d'Allier.

Site internet: <https://www.restosducoeur.org/>



DENTELLE AU FUSEAU

Malgré l'allègement des mesures sanitaires, l'année 2022 est restée une année perturbée. Certaines ne sont pas revenues et ne reviendront pas, c'est pourquoi une journée portes ouvertes a été organisée dans le but de sensibiliser à l'activité « dentelle au fuseau » et de recruter. Seuls deux enfants de 8 et 13 ans et une adulte se sont initiés au maniement des fuseaux.

L'effectif est passé de 19-20 à 6.

Les couviges, organisés par des dentellières voisines et auxquels participaient les cosnoises

ont été annulés. Les personnes souhaitant se joindre aux dentellières sont cordialement invitées à leur rendre visite à la salle de Petit bois le mercredi après-midi à partir de 14 h 00. Pour tous renseignements, elles peuvent également contacter :

Ginette RONCIGLI
Tél. 04 70 07 21 67
Annick MAGNAUD
Tél. 04 70 07 24 36
Mail : annick.magnaud@laposte.net



INITIATION A L'INFORMATIQUE

Après avoir été sollicitée à de nombreuses reprises par des personnes désireuses de se former à l'informatique, l'Amicale laïque a décidé d'ouvrir une section « initiation à l'informatique » au cours de la saison 2010-2011. Sous la houlette de Jean Claude et Bernadette Piroja, 59 personnes ont bénéficié de cette initiation sur les 9 ans qu'a duré cette formation. Les stagiaires ont pu s'initier au traitement

de texte, au tableur, au courrier électronique, à internet, découvrir différents logiciels de traitement de l'image. Cette formation s'est interrompue définitivement au cours de la saison 2019-2020, suite à la crise sanitaire. Dorénavant, un animateur mandaté par le conseil départemental proposera des ateliers numériques. Les personnes intéressées doivent s'adresser en mairie.

CLUB DES LOISIRS

Les séances du club des loisirs ont repris régulièrement depuis le début de l'année. Entre départs et arrivées, l'effectif reste stable.

Le tricot reste la principale activité mais certaines personnes brodent ou font du canevas, de la « broderie diamant ». Chacune peut apporter son ouvrage, quel qu'il soit (point compté ou de croix, crochet...). C'est une après-midi conviviale qui permet des échanges de pratiques mais aussi relationnels.

Les personnes intéressées par une quelconque activité et souhaitant se joindre au groupe peuvent se rendre à la salle de Petit bois le mardi à partir de 14 h 00 ou se renseigner auprès de :

Geneviève GIDELLE
Tél. 04 70 28 16 19 / 06 89 26 78 66
Mail : genevieve.gidelle@orange.fr
Dany CHABAROT
Tél. 07 67 03 25 69

Club de scrabble Cosne d'Allier

Excellent pour la mémoire, la concentration, l'orthographe et le calcul, le Scrabble est reconnu par le Ministère de l'Éducation Nationale. C'est un jeu de lettres des plus populaires, qui se pratique à tout âge, sous deux formes :

• Le jeu Duplicat.

Chacun joue avec la même grille et les mêmes tirages, essaie de trouver la meilleure solution et peut comparer son score avec celui de l'ordinateur.

• La méthode Classique.

Pratiquée à 2 ou 3 joueurs (ou plus)

Les personnes du club sont là pour vous aider à progresser, vous donner conseils et astuces, et répondre à toutes vos questions.

Le club de scrabble de Cosne-d'Allier vous attend tous les lundis à 14h30 à la salle du « Petit Bois ».

Renseignements :

Présidente : A.M ROUYAT
04.70.07.54.05 ou 06.78.83.10.22

Le club de scrabble remercie la municipalité pour l'utilisation de la salle .



Le Comité de jumelage

L'année 2022 s'est inscrite dans la continuité des années précédentes, laissant présager un timide optimisme quant aux échanges des Jeunes. Des contacts semblent établis entre les différents établissements scolaires pour recréer du lien avec nos amis d'Amtzell et ainsi accueillir les adolescents en août prochain.

Nous déplorons la disparition du grand fondateur du comité de jumelage, Edmund Volkwein, ami, partenaire actif de nos échanges jusqu'à son dernier souffle. Une pensée particulière va à sa famille.

Enfin, nous avons le plaisir de vous annoncer que Mme le Maire d'Amtzell, Manuela Oswald (sur la photo) a pris ses nouvelles fonctions en septembre dernier, nous lui souhaitons la bienvenue, dans l'espoir de conforter nos liens avec la nouvelle édile.

Présidente : Marie CARRE
Vice-Présidente : Bernadette PIROJA
Trésorière : Isabelle VENET
Trésorier adjoint : Patrice GALLE
Secrétaire : Monique VIRLOGEUX
Secrétaire adjointe : Paulette CAJAT
Vérificateur aux comptes : Jean-Louis LAMY



L'Amicale des Sapeurs Pompiers

Comme chaque année, le bulletin municipal de fin d'année est l'occasion de mettre en lumière notre Centre de Secours des Sapeurs Pompiers de COSNE D'ALLIER.

En 1er appel, notre effectif de 20 sapeurs-pompiers, hommes et femmes, défendent les communes de COSNE D'ALLIER, LOUROUX BOURBONNAIS, SAUVAGNY, TORTEZAIS, VENAS, ainsi que VIEURE. Entre octobre 2021 et octobre 2022, c'est 373 interventions qui ont été réalisées par nos volontaires.

Quelques chiffres :

295 Secours aux personnes

28 Incendies

29 Accidents sur voie publique

21 Interventions divers

Pour faire face à la hausse annuelle du nombre d'interventions, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. Ainsi depuis juillet 2022, nous comptons une nouvelle recrue Mme NICOL Charlotte.

Au cours de cette année particulière, nos effectifs ont été mobilisés pour faire face à des situations exceptionnelles. Notamment, au mois de juin, les intempéries sur le bassin de VICHY qui ont déclenché plus de

8 000 interventions traitées par le Service Départemental d'Incendie et Secours de l'Allier pendant 1 mois. Pour faire face, des renforts venus de toute la France ont apporté leur aide. Mais aussi, au cours de l'été, avec les nombreux incendies dévastateurs qui ont frappé la France, des sapeurs-pompiers Cosnois ont été appelés en renfort afin de lutter sur les feux de LANDIRAS et la TESTE DE BUCHE.

Bien que notre département ait été relativement épargné par les feux d'espace naturel, la vigilance et la prévention restent de mise.

Après 7 mois de travaux, les sapeurs-pompiers ont intégré les locaux rénovés par un agrandissement de la partie vie du Centre de Secours de Cosne d'Allier, avec de nouveaux vestiaires masculins et féminins, ainsi qu'une salle de formation. Au cours du premier semestre, devrait avoir lieu l'inauguration du Centre de Secours ainsi qu'une journée porte ouverte à la population avec un échange convivial.

Les épreuves sportives du challenge de la qualité départementale de l'Allier, initialement prévu le 1er Avril

2022, mais annulé pour cause de chute de neige qui ne garantissait pas la sécurité de nos athlètes sur l'ensemble des routes de notre département, sont reportées au cours du premier semestre 2023 au stade de Clairval.

Le recrutement est toujours possible et nécessaire, si vous souhaitez en savoir plus sur le volontariat chez les pompiers, n'hésitez pas à demander des informations auprès du Lieutenant MALLET Frédéric ou de l'adjudant LACHANT Cédric, Chefs de Centre du Centre de Secours de COSNE D'ALLIER.

Pour les formations, à l'attention du grand public, des gestes de secours (PSC 1) en groupe ou individuelles, retrouvez toutes les informations au 04.70.35.89.27 ou par mail udsp03@sdis03.fr ou à l'adresse suivante <https://udsp03.fr/formations>

Pour conclure, le Président de l'Amicale, l'adjudant RENARD Vincent, ainsi que tout le personnel remercient la population pour l'accueil réservé lors de la distribution des calendriers.



Association des donneurs de sang

En 2022, 4 Collectes de sang ont eu lieu :

4 janvier : 47 dons dont 3 nouveaux

24 mai : 36 dons dont 1 nouveau

28 juillet : 43 dons dont 3 nouveaux

5 octobre : 34 dons dont 1 nouveau

Nous observons une diminution générale des dons. Nous souhaitons améliorer encore la qualité des collations car nous avons constaté que certains donneurs se rendent dans les lieux où la nourriture est plus abondante. Avec nos moyens, nous essaierons de faire mieux.

Les donneurs doivent prendre rendez-vous si possible sur ["dondesang.efs.sante.fr"](https://dondesang.efs.sante.fr) ou au 0800 109 900.

Nous remercions la municipalité pour le prêt du Centre Culturel et également tous les bénévoles qui nous aident pour l'installation, le rangement de la salle et le bon déroulement de la collation.

Dates des dons pour 2023:

5 janvier- 25 mai- 31 juillet et 24 octobre.

Présidente : DE ALMEIDA Paulette Tel 0470020119 ou 0608115874.



Association des bénévoles de L'Aumance

L'association des bénévoles de la maison de retraite L'Aumance a pour but de contribuer au mieux-être des résidents, en partenariat avec le service animation.

Ses membres participent activement à l'organisation de manifestations diverses et à l'aménagement des locaux pour des spectacles, animations, rencontres avec les familles. Ils confectionnent des gâteaux, transportent dans leurs voitures les pensionnaires pour quelques sorties. L'association offre aux anciens les repas pris à l'extérieur au cours des visites, les goûters et les cadeaux de Noël.

Le financement de ces actions est aussi assuré par une tombola annuelle, l'organisation d'un concert de chorales, d'un marché de Noël (sauf période de Covid), la vente d'objets réalisés par les pensionnaires, par des dons et des subventions.

Nous recherchons des personnes qui souhaitent s'impliquer auprès des résidents et qui aient un peu de temps à consacrer au bénévolat : des liens amicaux se tissent entre les uns et les autres, à l'occasion des covoiturages et autres activités.

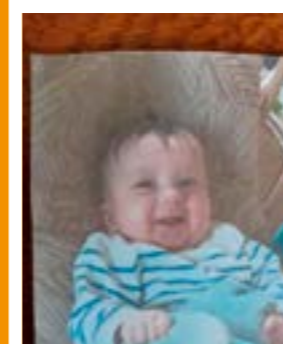
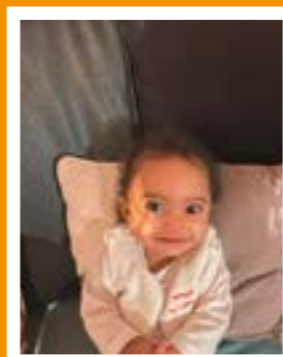
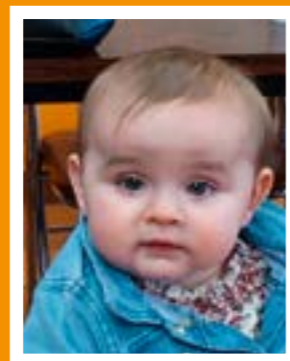
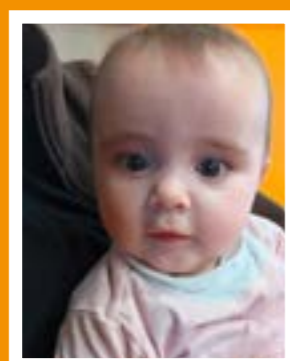
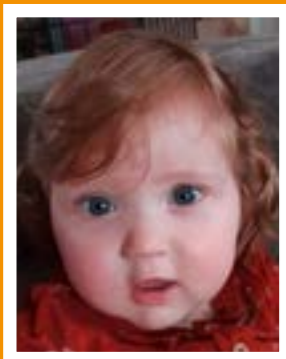
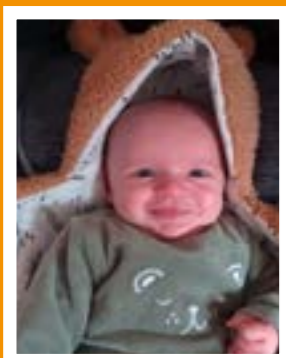
Prochain concert de chorales le 22 janvier après-midi.



Association « Famille, Enfance et Loisirs »



Après plus d'une année avec le COVID, l'association a pu reprendre doucement des manifestations. L'association Famille Enfance et Loisirs a invité en février 2022 les enfants de la commune nés en 2021. 11 naissances ont eu lieu, 7 familles ont répondu à l'invitation pour la remise d'un cadeau suivi d'un vin d'honneur. Elle remercie la municipalité pour la subvention dont celle-ci sert uniquement à participer à une partie de cette manifestation. Nous avons



respecté les gestes barrières en demandant une photo aux parents lors de leurs venues.

Elle ouvre son vestiaire de vêtements une fois par mois le samedi matin (de 9 h 30 à 10 h 15, une affiche est posée sur la vitrine 8 jours avant indiquant la date d'ouverture). On peut y trouver des vêtements à petits prix (homme, femme, enfant, chaussures, linge de maison....). Ce vestiaire est ouvert à tous. Il se situe au niveau du bâtiment au-dessus de la mairie, face à la pharmacie. Nous acceptons les vêtements propres et non abîmés aux heures d'ouverture du vestiaire. Nous remercions Marie-Thérèse qui a fermé son magasin de vêtements fin 2021 et qui nous a remis tout son stock restant pour notre vestiaire.

En juin 2022, elle a organisée une bourse aux vêtements et matériel de puériculture. 10 exposants étaient présents pour cette journée. Nous avons eu une bonne fréquence sur la matinée, mais l'après-midi beaucoup moins de fréquentation. Ce jour-là nous étions en canicule.

Deux lotos ont eu lieu en 2022, un avec un solde négatif (période pénurie d'essence..)

TELETHON 2021 (fin Novembre) :



1 420 € pour l'AFM. Elle remercie les commerçants, les associations, la municipalité qui ont apporté leur contribution à cette action. En 2022, nous renouvelons une manifestation pour le TELETHON avec une vente de billets dont le tirage aura lieu pour le Téléthon et tout le bénéfice de la vente des billets sera remis ainsi que les différents dons. Ne pouvant pas réunir les gagnants dans le contexte actuel, les lots ont été remis directement aux gagnants. Nous renouvelerons une manifestation pour le TELETHON chaque année.

Pour 2023 : une journée au salon de l'agriculture le samedi 25 février 2023.

Un loto sera prévu (15/10/2023).

Tombola pour le Téléthon 2023.

Des décisions peuvent être prises en cours de l'année. Nous étudions toutes les demandes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Mme BOIRE Valérie (présidente) mail : boireval@aol.com

Mme LAGARDE Sylvie (Trésorière): mail : sylvielagarde3@orange.fr

Mme DESCHAUMES Brigitte (secrétaire).

Le Comité des fêtes

2022 a marqué la reprise des activités de notre association. La première de toutes fut l'organisation du concours de pétanque du 11 mai dans le parc de Petit Bois, avec 26 équipes engagées. Le 7 août a vu le retour de la brocante, la 39ème, tant réclamée par beaucoup. 200 exposants étaient au rendez-vous ainsi que le public. Les bénéfices ont ainsi permis de payer la totalité du feu d'artifices et de la retraite aux flambeaux, ce qui a attiré un nombreux public. Le loto a eu lieu le 23 octobre et le marché de Noël le 11 décembre. Nous avons également été présents avec notre buvette sur plusieurs animations : Fête du cheval, foire aux moutons, foire aux charolais, foire aux Limousins...

Nous remercions tous les



participants, les bénévoles, la Mairie et ses agents, pour la mise en place et le bon fonctionnement des différentes journées, et tout cela dans une bonne ambiance.

Notre bureau et composé comme suit :

Présidente : Séverine CHAUMEILLE

Trésorier : Jean-Claude CREUZIEUX

Secrétaire : Jean-Marc JUAN

Vice-président : Gilles JOLIVET

Trésorier adjoint : Pascal MOREL

Secrétaire adjoint : Philippe MEIGNIN

Comme toutes les associations nous avons besoin de « bras », aucune porte n'est fermée pour les bonnes volontés. Venez nombreux à notre prochaine Assemblée Générale, où vous aurez toutes et tous votre place. Comme le dit notre slogan " cette année encore, toutes les fêtes de Cosne d'Allier seront vos fêtes".

La Présidente
Séverine CHAUMEILLE
Contact : 06 26 12 44 5

Les P'tits Cosnois

Un nouveau bureau a été constitué courant Novembre 2022, après 3 ans d'inactivité suite à l'épisode COVID. L'association a toujours pour but de proposer des activités tout au long de l'année pour soutenir les différents projets scolaires et ainsi animer la vie des écoles.

Nous souhaitons remercier les bénévoles, Mme Valette directrice de l'école primaire et M Patureau adjoint au maire pour leurs implications.

Ces manifestations sont bien entendu ouvertes à tous et vous pouvez nous suivre sur la page Facebook « les p'tits cosnois » et nous contactez via la messagerie Facebook.

Contact :
par téléphone au 06.05.01.05.88
ou par mail lespetitscosnois@gmail.com



Goujon de l'Aumance

Points de vente des cartes de pêche :

Maison de La Presse
Au Jardin de Nico



Projets 2023 :

Aménagement de rives de la rivière Œil
Initiations et animations pêche pour les enfants
Participation à diverses activités associatives

Manifestations 2023 :

Enduro organisé par les élèves de l'IUT de Montluçon le 31 mars au 02 avril 2023
Enduro AAPPMA Cosne d'Allier du 26 au 29 mai 2023
Enduro « The Baits France » du 07 au 10 septembre 2023

CONTACT : PRESIDENT MICHEL RICHARDOT
LA VARENNE
03430 SAUVAGNY
Tél : 06 20 51 05 91 - mrfish@orange.fr

La Maison des Jeunes et de la Culture

La MJC compte 125 adhérents et articule son champ d'intervention en trois pôles identifiés :

PÔLE CULTURE



La MJC organise des concerts, des ateliers artistiques pour jeunes et adultes, assure la programmation du festival « Au coeur de Cosne » tous les ans le premier week-end de juillet, anime un cercle de lecture et un ciné-club une fois par mois, s'occupe du studio de musiques actuelles dans lequel des groupes peuvent répéter et entretient un jardin partagé toute l'année. Des après-midis jeux sont également au programme en plus d'une gratuiterie avec animations scientifiques en septembre qui favo-



rise l'économie circulaire et le partage des biens culturels. Une saison culturelle variée est ainsi proposée et ouverte à tous les publics tout au long de l'année.

PÔLE JEUNESSE

Deux animateurs de soutien à la sco-



larité accompagnés d'une personne en service civique accompagnent les jeunes de l'école primaire et du collège dans leur cursus scolaire tous les soirs après l'école. Le partenariat avec les écoles et le centre de loisirs s'est consolidé et aboutit à des projets en lien avec le jardin, les jeux, des ateliers artistiques et artisanaux pour que les enfants fassent leurs expériences. La MJC fait des propositions d'actions en faveur de l'orientation et co-organise le forum des métiers avec le collège.

PÔLE VIE SOCIALE



Photo : révélez vos talents au jardin : réalisation des bacs en bois

La MJC a engagé une démarche d'agrément Espace de vie social avec la CAF, qui lui a permis de co-organiser des événements avec d'autres associations comme la projection du documentaire « Allier entre résistance et occupation » en mai avec mémoire du Pays cosnois et les anciens combattants ACPG-CATM, ou bien une sortie à Clermont foot avec le CSC en octobre. Puis, dans le cadre d'un appel à projets, « révélez vos talents » a réuni une dizaine de stagiaires bénéficiaires du RSA pour renouer du lien social, découvrir des activités culturelles et artisanales et redonner confiance avec l'animatrice Cécilia Bry.

La MJC, « c'est offrir à chacun et chacune des occasions de s'épanouir ensemble. »

Contact : mjc.cosnedallier@gmail.com
04.70.02.01.58
facebook : [mjc Cosned'Allier](https://www.facebook.com/mjcCosnedAllier) - Au coeur de Cosne (462 abonnés)
site : <https://mjjcosnedallier.org>

DATES du festival Au coeur de Cosne 2023 :
du 7 au 9 juillet au square d'Amtzell



Mémoire du pays Cosnois

Depuis le bulletin municipal précédent, nous avons eu la chance de nous retrouver pour l'Assemblée Générale dans le respect des mesures sanitaires du moment et nous remercions nos nombreux adhérents qui ont répondu présents et maintenu leur adhésion 2022.

Le Prix Jean Levet-André Dorléat est attribué pour la 15ème année aux élèves du Collège Émile Guillaumin de Cosne d'Allier. Mme Pizaine, professeur de lettres et Mme Gaillard, documentaliste ont encadré le travail d'une classe de 6è enquêtant sur « L'agriculture dans le bocage hier et aujourd'hui ». Les dossiers présentés ont pleinement satisfait les membres du jury et la remise des prix s'est tenue au Collège le 29 juin 2022. M. Jean-Pierre Levet a exprimé aux élèves les félicitations méritées, en présence de Mme Dorléat, de M. le Principal et de membres du Conseil d'Administration de l'Association d'Histoire Locale « Mémoire du Pays Cosnois ». Chaque élève a reçu un livre en récompense de sa participation et un diplôme. Plusieurs beaux volumes vont également enrichir le fonds de documentation de l'établissement.

Le financement est assuré grâce à la générosité de M. Jean-Pierre Levet, initiateur du projet, de la Municipalité de Cosne d'Allier et de Mémoire du Pays Cosnois.

Nous rencontrons avec plaisir adhérents, sympathisants,



vacanciers, d'ici et d'ailleurs sur notre stand, aux foires de juillet et d'août, à la braderie et lors du concours photos de septembre organisé par la municipalité. Ces échanges toujours très agréables nous permettent d'enrichir nos informations.

D'anciens résistants de la Seconde Guerre mondiale ont témoigné lors du débat organisé après la projection d'un film sur la résistance. C'était une co-organisation, Amicale Laïque, MJC, CATM et Mémoire du Pays Cosnois.

Notre bulletin N°24 est arrivé. Sa fourniture est incluse dans les 12€ d'adhésion à l'Association pour 2022. Vous pouvez vous informer en consultant le site «Mémoire du Pays Cosnois», mis à jour par

Jacques Fournil.

Nous étions heureux de reprendre des sorties en covoiturage :

Au printemps, nous avons assisté à une balade contée par Nathalie Thibur au Moulin-Butoir d'Hérisson, et Annie Beaudonnet propriétaire du lieu, nous apportait ses connaissances sur les arbres qui agrémentent ce parc magnifique et soigné de la Vallée de l'Aumance !

Par un après-midi automnal à Château sur Allier, au lieu dit Embraud, propriété de la Chavannée nous avons visité l'exposition sur la « Conscripton en Bourbonnais » de sa création en 1793 à sa suspension en 1997.

Au bas de la locaterie, Manu Paris, marinier d'Allier, a montré quelques techniques de navigation des bateaux à fond plat utilisés lors des échanges commerciaux avant l'arrivée des chemins de fer. Il a attiré l'attention sur l'étiage du moment lié à la sécheresse 2022 et sur la beauté du site.

Le bulletin 2023, fera l'objet de toute notre attention et nous adapterons nos activités associatives à l'évolution sanitaire... Prenez soin de vous !

La Présidente, M. BESSON



UNRPA

L'association "Ensemble et Solidaires, UNRPA" a continué ses activités au cours de cette année 2022.

La belote a lieu tous les lundis pour les adhérents qui le désirent.

Les quatre repas annuels sont maintenus. Deux se feront au centre culturel en mars et en décembre. Nous nous sommes organisés pour faire du covoiturage afin de nous retrouver dans des lieux différents pour ceux des mois de juin et octobre.

Nous déplorons de ne plus pouvoir assurer nos activités tels que loto et concours de belote qui requièrent des moyens humains que l'association ne compte plus parmi les adhérents.

Toutefois, neuf d'entre nous ont pu se rendre au Moulin Bleu pour un repas spectacle en septembre organisé par "Ensemble et Solidaires, UNRPA" de Buxières-les-Mines qui nous a proposé de nous joindre à eux, ce qui a permis de réunir un nombre correct de personnes pour un transport en car.



Le Comité Solidarité Vieillesse vient toujours soutenir financièrement l'aide aux soins aux adhérents qui le sollicitent et remplissent les conditions.

Pour tous renseignements, contacter :
 Germaine BASSOT, présidente, 06 27 71 31 60
 Odile DUBOIS, trésorière, 06 82 32 97 09
 Gisèle AURAT, secrétaire, 06 89 50 45 11

Yoga club Cosnois

Le Yoga est un enchaînement de postures douces et non compétitives. C'est toujours dans le plaisir que se pratique le yoga et avec douceur et lenteur. Cette discipline très complète ne nécessite pas une souplesse ou une endurance hors du commun, puisqu'elle s'adapte aux possibilités et l'âge de chacun. La régularité dans la pratique offre un important potentiel de progression. Avec cette activité physique à part entière, pas non plus de risque de vous blesser ou de traumatiser vos articulations puisque le principe numéro un est l'écoute de soi.

Dispensé et encadré par un moniteur confirmé, la pratique du Yoga est conseillée à tous les âges de la vie. Que l'on soit homme ou femme (même enceinte), écolier, étudiant, actif ou retraité, il n'y a pas d'âge pour commencer... et continuer ! Même s'il n'existe que très peu de contre-indications médicales à la pratique du Yoga, il convient de toujours demander l'avis à votre médecin de famille. Si vous souffrez d'une partie du corps en particulier (cervicales, lombaires...), n'hésitez pas à en faire part à votre professeur qui adaptera alors les postures et les enchaînements à votre état, certaines postures pouvant être déconseillées. Toutefois, les bienfaits du yoga n'apparaissent pas immédiatement, c'est en persévérant que vous les ressentirez.

Une séance dure généralement entre 1 h et 1h30. Il s'agit d'enchaîner et de maintenir durant plusieurs minutes différentes postures plus ou moins compliquées. À cela s'ajoute le contrôle du souffle, de la respiration et la concentration. La plupart du temps, la séance s'achève par une dizaine de minutes de détente ou de relaxation le plus souvent allongé, moment de transition avant de replonger dans son activité quotidienne. Pour tenter de bénéficier de ces bienfaits, n'hésitez pas, venez nous rejoindre aux cours :

Le lundi de 18h15 à 19h30 et le jeudi de 13 h 50 à 15 h Salle du premier étage du local des associations au château de Petit-Bois.
 Pour se renseigner : 04-70-02-05-33 – 04-70-66-03-67



La vie Sportive



Pour la saison 2021/2022, le CSC Omnisports comptait, toutes sections confondues, 597 licencié(e)s. Suite aux années Covid, les effectifs étaient nettement en baisse par rapport aux saisons précédentes.

Cependant, en début de saison 2022/2023 j'ai ressenti une forte motivation de la part des dirigeants de repartir et de gagner en nombre de licenciés.

Le 3 Septembre 2022, en partenariat avec la Municipalité, le CSC a organisé un après-midi découverte au stade des Varennes. Au cours de cet après-midi, une cinquantaine d'enfants sont venus s'initier aux différentes activités proposées par les sections du CSC.

Les chiffres ne sont pas encore arrêtés pour la saison en cours car les inscriptions sont encore possibles dans certains sports, mais je suis confiante et je crois à une augmentation d'effectifs.

Le CSC propose toujours 9 disciplines sportives : athlétisme, football, handball, judo, maintien en forme, natation, pétanque, retraite sportive et tennis. Parmi ce panel de sports, chacun peut trouver une activité, qu'il soit enfant, jeune, adulte actif ou retraité. Au nom du CSC, je remercie la Municipalité pour être toujours à nos côtés, pour le soutien financier et matériel qu'elle nous apporte ainsi que pour l'entretien et la rénovation des infrastructures.

Je remercie également le SIEST pour la mise à disposition du gymnase.

Tous les membres du CSC réunis, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 !...

La Présidente, Claudette Cantat

Contact : claudettecantat@orange.fr

C.S.C Omnisport

Journée découverte



Samedi 3 septembre après-midi, la journée découverte des sections sportives cosnoises s'est déroulée dans la convivialité, sous un ciel propice aux efforts physiques. Une cinquantaine d'enfants sont venus, accompagnés par leurs parents. Après leur inscription, les jeunes se sont dirigés, munis de leur fiche, vers les disciplines proposées.

Règles de jeu, gestes de base et entraînements étaient au menu des activités animées par les éducateurs des sections maintien en forme, handball, judo, football, athlétisme, tennis et natation.

Après l'effort, le réconfort, chacun a pu profiter d'une petite collation et Thierry Bramat, venu avec son studio mobile, a offert une photo souvenir à tous les sportifs débutants.

Cette journée découverte entre parents, enfants et dirigeants s'est conclue par des échanges et des prises de contact.

Récompenses sportives

Le 21 octobre, la municipalité a organisé une soirée de récompenses pour mettre à l'honneur les sportifs cosnois qui portent haut les couleurs du CSC.

Après avoir énuméré leurs performances et récompensé les sportifs, l'adjointe aux sports, Nicole Malochet, a insisté sur le rôle de tous ceux qui permettent aux associations de perdurer :

- Les athlètes, pour leurs résultats et leur assiduité.
- Les encadrants et dirigeants (la plupart bénévoles) pour le bon fonctionnement de leur club.

- Les parents pour leur aide apportée au cours des compétitions et des déplacements.

L'élue a aussi eu un mot pour les sections non représentées à cette soirée: la pétanque, la Retraite sportive et le maintien en forme qui permettent à beaucoup de personnes de pratiquer une activité.

Ont été récompensés :

- Anouk Coudert et Lou Neubauer en athlétisme
- l'équipe U11 de football, vainqueur du tournoi Gérard-Bernard,
- l'équipe féminine senior de handball championne d'Allier
- Nolan Rambert et Lison Bernon en judo
- Violaine Ragon, Lou Bureau et Clément Ferrandon en natation
- Roméo Peythieu et l'équipe senior garçons composée de Philippe d'Alteroche, Baptiste Bissonnier et Nicolas Gabillat, pour le tennis.

Corrida du bocage

Organisée par le Club Sportif Cosnois le 17 décembre 2021

Au programme :

- 1ère course – 600 m, éveil athlétique et Poussins
- 2ème course – 2150 m, Benjamins et Minimes
- 3ème course – 4300 m, Cadets
- 4ème course – 6450 m, de Juniors à Masters

l'ambiance était conviviale dans les rue de Cosne où les sportifs déguisés ont tenté de rivaliser avec les compétiteurs confirmés.



Retraite sportive

Avec un effectif stable par rapport à 2021, le club continue toutes ses activités sportives (encadrées par des animateurs formés par le coders03 et la FFRS) sans esprit de compétition et dans la convivialité.

Au programme, une activité ou deux chaque jour ouvré de la semaine.

- Lundi Matin : Tir à l'arc
Après-midi : Marche pédestre
- Mardi Après-midi: Randonnées pédestres

- Mercredi Après-midi: Petite marche adaptée
Fin d'après-midi : Tir à l'arc

- Jeudi Matin: Atelier Mèmoire en éveil
Après-midi : Aquagym

- Vendredi Matin : cours de Tai chi Chuan nouveauté
Licence unique pour toutes ces activités.

Documentation en mairie et à l'accueil de la piscine.

Renseignements:

tel: 06 79 87 49 28

mail: rs03430cosne@orange.fr ou jacky032@orange.fr



CSC Pétanque

Pour tout renseignement, contacter Monsieur Gilles JOLIVET au 06 30 79 26 48





Lors de la saison 2021-2022, la section athlétisme comptait 47 licenciés (- 3 par rapport à l'année précédente).

SAISON HIVERNALE:

Nous avons participé à 9 cross et 1 animation d'athlétisme en extérieur pour les Eveils et poussins.

Championnats d'Allier de cross à Avermes :

Dans la course des poussins, Gatien COUDERT termine 5ème

Chez les benjamines, Clémentine HABERT prend la 7ème place, Anouk COUDERT est 15ème et Léonie POMMIER 17ème. Les filles sont championnes d'Allier par équipes avec leurs camarades de Commentry.

Sur le cross court féminin, Solenne GIRAUD monte sur la 2ème marche du podium et Axelle SUCHAUD termine 5ème.

Championnats zone Loire et Volcans de cross à Thiers

Les benjamines: Clémentine HABERT termine 26ème, Anouk COUDERT 34ème et Léonie POMMIER 37ème. Clémentine associée aux commentryennes se classe première par équipe.

Dans la course benjamins, Lou NEUBAUER s'adjuge une très belle 3ème place, Bastien DEVERS arrive 49ème. En minimes filles, Romane BOUILLE est 29ème. Sur le cross long, Christine BOUDET se classe 30ème. Enfin sur le cross court, Solenne GIRAUD est 20ème, Axelle SUCHAUD 28ème et Camille BOUILLE 38ème.

Championnats régionaux de cross à RIOM :

Solenne GIRAUD cross court 65ème
Christine BOUDET cross long 118ème

SAISON ESTIVALE:

Participation à 4 animations pour les éveils et poussins.

L'animation organisée à Cosne le 14 mai a été une belle réussite

avec 75 jeunes des clubs de l'Allier.

Interclubs 1er tour au stade Philippe Marcombes de Clermont et 2ème tour à Moulins :

Bonne représentation des athlètes cosnois : Frédéric NEUBAUER au marteau, Lise DELATTRE sur 100 m et relais, Camille BOUILLE sur 200m et relais, Auxanne DUMONT au marteau, Christine BOUDET à la marche, Sarah BROCHARD au disque et relais, Axelle SUCHAUD sur 400m, longueur, et relais, Solenne GIRAUD sur 800 m et relais.

1ère place au niveau honneur Championnats d'Allier à MOULINS :

Les athlètes reviennent avec 15 titres, 4 médailles d'argent et 5 de bronze.

Benjamins : COUDERT Anouk 2ème disque (17m92), 3ème 50 mètres (7"71)

HABERT Clémentine 3ème disque (15m35) et 3ème saut en longueur (3m52)

Benjamins : HERBLOT Isaac 2ème 50 mètres (8"30), 3ème javelot (15m85)

NEUBAUER Lou 4 titres de champion d'Allier : poids (8m77), saut en longueur (4m51), sur 1000 mètres (3'05"70) et au lancer de disque (31m99).

Minimes filles : Romane BOUILLE, 2ème au lancer de disque (13m87),

1ère sur 1000 mètres (3'45"70), 2ème au saut en longueur (4m08) et 3ème sur 120 mètres (16"95).

Espoirs : Camille BOUILLE 1ère sur 100 mètres (15"43)

Axelle SUCHAUD revient avec deux titres, sur 400 mètres (67"53) et au triple saut avec 9m78.

Masters Christine BOUDET 1ère au disque (13m05) et marteau (17m32)

Laurent HERBLOT 1er sur 200 mètres (29"11) et au lancer de javelot (35m70).

Frédéric NEUBAUER 3 titres au poids (10m61), disque (34m38) et marteau (41m88).

Régionaux minimes à Aix Les bains :

Romane BOUILLE était qualifiée pour la 2ème année consécutive aux régionaux minimes sur l'épreuve de 120 mètres. Dans cette compétition au niveau très relevé, Romane réalise 17"21, prend la 6ème place de sa série et le 53ème temps total.

Championnats de France Masters à Châteauroux :

Frédéric NEUBAUER revient des Championnats de France Masters avec une belle 4ème place au lancer de marteau avec 43m89 à 2 cm du podium. Mais pas de déception puisqu'il obtient la médaille de bronze au lancer de disque avec un jet à 37m14.

Finales régionales de triathlon à Vénissieux :

Deux benjamins ont fait le déplacement à Vénissieux pour les finales régionales de triathlon. Cette compétition très relevée a rassemblé plus de 600 jeunes ayant réalisé les meilleurs triatlons sur la région Rhône Alpes Auvergne. Anouk COUDERT pour sa première qualification à ce niveau se classe 152ème avec 3m29 au saut en longueur, 15m35 au disque et 7"89 sur 50 mètres. Lou NEUBAUER prend une excellente 10ème place avec 4m70 au saut en longueur, 3'08"21 sur 1000 mètres et 30m51 au lancer de disque.

JOURS D'ENTRAINEMENT :

Piste d'athlétisme (stade municipal de COSNE D'ALLIER)

Mardi de 19h00 à 20h30 : pour les adultes et adolescents :

Mercredi de 15h00 à 16h00 (2012 à 2016)

Mercredi de 16h00 à 17h00 (à partir de 2011)

Samedi de 10h00 à 11h15 (2012 à 2016)

Samedi de 11h15 à 12h30 (à partir de 2011)

Contact :
Christine BOUDET : 04 70 07 55 94
ou 06 50 66 68 26
Solenne GIRAUD : 06 62 83 24 52

Foot



La section

football a connu une saison 2021/2022 mitigée. La déception venant de notre équipe fanion qui a connu une descente en 2ème division départementale suite à de nombreuses descentes d'équipes de l'Allier au niveau régional et la refonte de l'unique poule de 1ère division. Les équipes 2 et 3 ont obtenu leur maintien en rencontrant tout de même quelques soucis d'effectif.

La satisfaction est venue des jeunes où toutes les équipes ont bien figuré notamment les U18 en obtenant le maintien en régionale 2.

La saison 2022/2023 est marquée par la création d'une entente de notre équipe C avec le club voisin d'Ygrande. Les deux clubs étant un peu court en effectif, nous avons décidé d'unir nos forces. Espérons que cette saison soit meilleure en terme de résultats mais nous n'en doutons pas. Tout est mis en œuvre afin d'atteindre les objectifs. A commencer par la réutilisation du terrain principal qui, de par sa qualité retrouvée et forte appré-

ciée, nous dit qu'il a été bon d'attendre sa réfection de si longs mois. On ne peut que remercier la municipalité, notamment Marie Carré, notre maire, Gérard Chaudagne, notre adjoint aux travaux et Nicole Malochet, notre adjointe aux sports, pour leur implication dans ce projet.

Enfin, je tenais à remercier les partenaires, les parents, les sympathisants et tous les membres du CSC FOOT sans qui le club ne pourrait être ce qu'il est.

Les membres du bureau du CSC Foot se joignent à moi pour vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2023 à vous ainsi qu'à vos proches.

Sportivement, le président, Desvaux David.

Organigramme du bureau 2022/2023
Président : Desvaux David 06 87 10 62 76
Vice présidents : Asseloos Richard et Dalaudière Sébastien
Secrétaire et adjoint : Renoux Christian et Debrouver Patrick
Trésorier et adjoint : Senotier Blandine et Vilpreux Loïc
Membres : Chalmet Anthony, Nivel David, Fondard Franck, Chénuat Guy, Falibaron Jérôme, Vilpreux Kévin, Lachassagne Mickaël, Jaunet Clément, Decouère Gabriel, Sauvestre Martin, Renaud Thierry.
Responsable Séniors : Barathon Benoît
Responsable Jeunes : Jaunet Clément

CSC HANDBALL

Pour la saison 2021.2022, le CSC comptait 39 licenciés et 3 équipes :



- 1 équipe senior féminine en départemental AURA (Auvergne Rhône Alpes)
- 1 équipe moins de 16 ans en région AURA
- 1 équipe mixte moins de 11 ans

Manifestations à venir :

- repas dansant le 25.03.2023
- participation aux calendriers du CSC et à la Corrida
- repas de fin de saison en juin 2023

Renseignements auprès de :



Thierry DAUVILAIRE : 06 85 04 22 38
Christine BOUDET (nouvelle secrétaire) : 06 20 05 34 73
Ou lors des entraînements au gymnase

Cette saison, nous repartons avec 3 équipes :
1 sénior filles, 1 moins de 18 ans filles et une moins de

11 ans mixte.

Le club a fait une entente avec St Pourçain Varennes pour les moins de 18 ans filles car elles ne sont pas assez nombreuses pour jouer la saison de façon sereine et constructive.



Entraînements :

- vendredi soir de 17h15 à 18h30 : -11 ans mixtes
- vendredi soir de 19h15 à 20h30 : séniors filles
- vendredi soir de 19h15 à 20h30 : - 18 ans filles. Une semaine sur 2, elles s'entraînent à Saint- Pourçain afin de créer une cohésion dans le groupe et assurer une meilleure entente lors des matchs.

Le club, crée depuis 1977, a connu des saisons avec plus de 90 licenciés mais le COVID est passé par là et le nombre de licenciés a chuté... Malgré tout, nous restons optimistes car cette année, nous avons un peu plus de jeunes, d'âges et niveaux différents, mais on s'adapte car l'avenir c'est eux !

Le club a tenu son assemblée début septembre avec bilan financier positif mais il faut rester vigilant afin de perdurer.

Le club tient à remercier la Municipalité, le SIEST, ses partenaires, les sportifs, les dirigeants, parents, supporters et sponsors pour leur implication dans la vie du club.

Le Président, Thierry DAUVILAIRE, et les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 !

CSC Section Maintien En Forme

Les inscriptions étant toujours en cours, nous ne pouvons donner un chiffre exact, mais nous espérons environ 90 licenciées pour la saison 2022/2023. Ces adhérentes seront réparties dans 6 activités.

2 cours pour adultes et jeunes de plus de 15 ans

- Zumba : le lundi de 19h30 à 20h30, au gymnase.
- Step cardio : le mardi de 20h00 à 21h00, à la salle de Petit Bois.
- Renforcement musculaire : le mardi de 18h à 19h, au gymnase.
- Pilates et Stretching : le mardi de 19h à 20h, au gymnase.

2 cours pour enfants les samedis, à la salle de Petit Bois

- Initiation à la danse (enfants 4/8 ans) : de 13h30 à 14h30.
- Zumba, step, jump (enfants 9/14 ans) : de 14h45 à 15h45.

Le samedi 3 Juin 2023, la section Maintien en forme organisera, au centre culturel de Cosne-d'Allier, son gala de fin d'année.



Comme pour les saisons passées, les membres de la section peuvent bénéficier de cours en piscine au tarif préférentiel réservé aux licencié(e)s du CSC. Ces cours sont proposés à la piscine de Clairval le jeudi de 18h45 à 19h30.

Merci à la Municipalité pour son soutien et le prêt de la salle de Petit Bois ainsi qu'au SIEST pour le prêt du gymnase.

Bureau :

- Présidente : Claudette Cantat
- Secrétaire : Anne-Marie Rouyat
- Trésorière : Isabelle Dauvilaire
- Trésorière adjointe : Nicole Malochet

Renseignements :

Claudette Cantat
Tel : 06 20 51 51 26 - claudettecantat@orange.fr





voisin de Villefranche-d'Allier, pour pouvoir établir une équipe plus homogène au niveau des classements pour les championnats d'été par équipes. Cette fusion a été bénéfique car l'équipe Villefranche/Cosne a été sacrée championne d'Allier en 1ère série, elle évoluera en pré-régionale la saison prochaine. Grâce à cette fusion, nous avons pu constituer une deuxième équipe masculine. Cette équipe nommée Cosne/Villefranche est composée d'un joueur de Villefranche et de joueurs du club, notamment trois jeunes qui ont pu faire leurs premiers pas en compétition adulte.

Au championnat d'été ils ont terminé à la 4ème place. ANIMATION

Notre Trivial enchères a été organisé au mois d'Avril. Les fidèles ont été au rendez-vous et nous les en remercions.

Le prochain Trivial aura lieu le 01 Avril 2023. Venez entre amis, en famille, pour passer ensemble une agréable soirée.

Le Club souhaite à tous ses licenciés une bonne année 2023.

La section Tennis remercie la Municipalité et le SIEST pour les moyens mis à dispositions ainsi que le Club de Villefranche pour la confiance accordée à notre club. Bonne et heureuse année à tous.

ÉCOLE DE TENNIS : LUNDI de 17h à 19h
MARDI de 17h à 19h

COURS ADULTES le MARDI de 19h à 20h ou le SAMEDI de 13h30 à 14h30

PRÉSIDENTE : Christelle BISSONNIER bissonnier.christelle@sfr.fr

SECRÉTAIRE : Claudine PATUREAU
TRÉSORIER : Jean Pierre BOURGOIN

Renseignements : Christelle 06.69.54.78.25
Claudine 06.16.71.91.05

Page Facebook du club : CSC Tennis



CSC Tennis



La section tennis du CSC compte 42 licenciés dont 18 pour l'école de tennis.

Nos jeunes :

- Roméo PEYTHIEU a remporté le TMC de Cosne.
- Chloé PETICUENOT a participé au rassemblement de la ligue à Clermont Ferrand.
- Luca et Roméo PEYTHIEU et Ethan WAX ont pu faire leurs premiers pas avec l'équipe 2 masculine lors des championnats par équipe, ils ont montré beaucoup de sérieux et un bon état d'esprit.

Côté adultes :

Deux Cosnois se sont particulièrement distingués dans différents tournois :

- Clara FARSAT (30/3), qui a « perfer » en gagnant deux matchs à 30, et qui s'est hissée en finale de 4ème série au tournoi d'Estivareilles.

- Baptiste BISSONNIER (15/5), a quant à lui, passé 7 tours sur le tournoi de l'EDSM et a été quart de finaliste à Estivareilles.

TOURNOI :

Cette année le club a organisé deux TMC (tournoi multi chance)

- Un TMC « orange mixte », réunissant des jeunes entre 8 à 10 ans. Ce tournoi a rassemblé 12 participants venus de clubs voisins.

- Un TMC 15/18 ans, qui a réuni 6 joueurs qui se sont affrontés dans la bonne humeur.

Le club remercie les sponsors qui nous permettent de récompenser tous les participants.

COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES

L'équipe féminine a fini 2ème de sa poule aux championnats d'été.

L'équipe masculine a été sacrée Championne d'Allier de 5ème série en coupe des vendanges.

Concernant les équipes plus particulièrement les hommes, notre club a fusionné cette année avec le club

Bernard Larnaud nous a quittés en novembre 2022 des suites d'une leucémie foudroyante.

Lorsque le tennis a rejoint le Club Sportif Cosnois en 1976, il en a été le premier président. Il est toujours resté fidèle à l'association. Cette année encore, il participait à la journée détente où les licenciés ont passé un moment agréable, entre mini-matches de tennis, repas et pétanque.

Son calme et son habituel sourire resteront gravés dans la mémoire de chacun. Il est parti rejoindre Jacques Jolivet, Didier Gallon, et Jean-Claude Deltour, ses anciens équipiers avec qui il partageait sa passion pour le tennis et le rugby. Nous avons une pensée affectueuse pour Dominique, son épouse, Mathieu et Fanny, ses enfants et nous garderons au fond de nos cœurs, d'agréables souvenirs sportifs et amicaux.



CSC Natation

Cette saison s'est bien déroulée malgré une légère perte de licenciés, les finances du club sont saines. La soirée Paëlla que nous avons programmée en mai n'a pu être maintenue, dû à un nombre de participants insuffisant, mais nous l'avons reprogrammé pour cette année le Samedi 19 novembre 2022.

Nouveauté pour cette année, des permanences pour le retour de licences ont été mis en place de manière à ne pas courir après les documents pour compléter les demandes de licences.

Cette année pas d'augmentation du tarif des licences, malgré une augmentation de la Fédération Française de Natation de 5€, nous avons décidé avec le bureau de ne pas reporter ce coût sur nos licenciés.

Le comité a organisé deux compétitions la saison dernière à Cosne, une en novembre et une autre en janvier, (nos nageurs n'ont participé qu'au challenge le matin). Nous avons participé au téléthon sous forme de don (recette de la buvette 47,30€), avec un don du comité d'allier (chèque de 100€) et les lots du conseil départemental.

Nos journées portes ouvertes nous ont permis de récupérer 5 nageurs et nageuses sur 8 tests, une réussite pour nous.

Le seul point où nous aimerions une amélioration est la présence de bénévoles, une implication des parents de nageurs ou des nageurs eux-mêmes serait la bienvenue. Les moments où nous avons



le plus besoin sont lors des compétitions que nous organisons et lors de nos manifestations telles que la soirée paëlla, le challenge du club et la fête du club. Sans bénévoles les associations ne peuvent pas vivre bien longtemps, étant aussi conscient que chacun à ses occupations personnelles et ne peut se rendre disponible à chaque fois.

Un grand remerciement à Amélie ROY, notre entraîneur qui permet de faire progresser nos nageurs, un remerciement à la municipalité de Cosne pour son soutien et la mise à disposition de la piscine et des MNS, un remerciement au CSC toutes sections pour les calendriers et les diverses manifestations organisées et enfin un remerciement au comité d'allier de natation pour l'aide apportée lors des compétitions.

David TOUYERAS
Président du CSC natation
Contact : csc.natation@gmail.com
06 69 37 14 06



CSC Judo

La section JUDO du CSC, compte cette année environ 70 licenciés. Elle propose une pratique adaptée à l'âge et aux envies de ses pratiquants (loisir ou compétition, formation à l'arbitrage).

Le samedi 3 juin 2023 se déroulera un tournoi mini-poussins, poussins, l'occasion pour notre section d'accueillir d'autres clubs du département au Centre Culturel de Cosne d'Allier.

Le CSC Judo propose différentes activités en son sein, dans un cadre familial et convivial :

- un cours de Taïso (renforcement musculaire général) le lundi de 19h30 à 20h30 pour adolescents et adultes.
- un cours de "Baby Judo" destiné aux enfants de 4 à 6 ans le lundi de 17h15 à 18h qui intègre socialisation, apprentissage d'un art martial comprenant les valeurs éducatives fortes du « Code moral » du JUDO, développement de la motricité, coordination et développement psychomoteur de l'enfant au travers de jeux éducatifs ludiques.
- un cours "Enfants Judo" le mardi et vendredi de 17h15 à 18h30, destiné aux 7-10 ans qui s'axe sur une pratique progressive et plus technique.
- un cours "Adolescents/Adultes Judo" le mardi et vendredi de 18h45 à 20h30, pour parfaire sa palette technique et devenir un judoka accompli.
- un cours "Personnes en Situation de Handicap Judo" le lundi de 18h15 à 19h15 s'adaptant à chaque profil.

Grâce aux bénévoles du club et aux familles, l'année 2021/2022 a été marquée par l'organisation de 2 tournois sur Cosne en décembre et juin avec la présence de nombreux clubs. La saison s'est terminée fin juin avec

notre traditionnel gala, en présence d'Éloïse LEROUX, licenciée à Yzeure Judo et vice championne de France.

Sur le plan sportif, nos jeunes ont pu reprendre la compétition.

Décembre 2021 : Championnat d'Allier Minimes/Cadets

• Nolan REMBERT, Lison BERNON, Mélanie WAX 1er

• Antoine GIRAUD, Florentin GARY-AYMARD, 2ème

• Luca PEYTHIEU 3ème

Décembre 2021 : Animation Départementale Minimes et Séniors

• Soan CORTAT, Maxime LEBAILLEUR 1er

• Malo BOUCAUMONT, Thibault MOUTEREAU, Jacques MEUNIER 3ème

Janvier 2022 : Championnat Auvergne-Loire minimes

• Lison BERNON 1ère

Février 2022 : Championnat AURA minimes

• Lison BERNON 1ère

Mars 2022 : Tournoi national excellence minimes

• Lison BERNON 1ère

Mars 2022 : Championnat départemental séniors

• Arnaud LAHONDES 1er

Avril 2022 : Sélection départementale minimes

• Nolan Rembert, Luca PEYTHIEU 1er

• Antoine GIRAUD, Noémie LAHONDES, Maëlle GROBOST 2ème

• Lauriane BENI 3ème

Mélanie WAX a obtenu sa ceinture noire (2ème féminine du club à obtenir ce grade).

Lison BERNON a participé à la coupe de France minimes et est entrée en pôle espoir judo à Ceyrat (63) en septembre 2022.

Nolan REMBERT a participé à la coupe de France par équipe de département.

Nos petits judokas n'ont pas démerité non plus et ont participé à de nombreuses animations et stages départementaux au cours de la saison.

Professeur diplômé d'État :

• Jessy GOROCH, ceinture noire 2ème dan (lundi, mardi)

• Arnaud LAHONDES, ceinture noire (vendredi)

Tarifs :

• Adhésion : licence / assurance + cotisation club, 50€ pour l'année.

• Cours : de 50 à 120 euros selon l'âge. Deux cours d'essai sont possibles avant adhésion.

• Kimonos : mis gracieusement à la disposition des enfants (caution de 10 euros) ou disponibles à l'achat (12 euros).

Bureau :

• Président : Julie BERNON

• Secrétaire : David GILBERT

• Trésorier : Céline WAX

• Membres : Amandine AYMARD, Magaly SYLVAIN DERESLE, Romain PEYTHIEU

Renseignements :

• Auprès des responsables lors des entraînements.

• Par téléphone auprès de :

• Céline WAX au 06 09 50 92 31

• Jessy GOROCH au 06 26 76 26 17.

• Par mail, cscjudo@gmail.com

• Sur le Facebook du Club : CSC Judo

Numéros utiles

La CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.



Site internet : www.caue03.com.

Pour nous contacter : 04 70 20 11 00 ou contact@caue03.fr

Le SIVOM



Eau potable

L'eau distribuée sur le territoire du Sivom a plusieurs origines :

- l'usine de production de La Mitte (Reugny).
- L'usine de production de Prat (Teillet Argenty).
- Plusieurs syndicats voisins qui nous alimentent par le biais d'interconnexions.

Assainissement collectif

Le principe d'un réseau d'assainissement collectif est de collecter les eaux usées et de les conduire à une station de traitement avant de les rejeter au milieu naturel.

Sur les 46 communes de son territoire, le Sivom exerce cette compétence pour 10 d'entre elles (dont Cosne-d'Allier) ce qui signifie pour les usagers que leur redevance assainissement est facturée en même temps que leur consommation d'eau (ligne de facture « traitement eaux usées »).

Travaux

Remplacement des conduites + reprise des branchements par SOGEA, du 09/01 au 21/07/2023 : Avenue Louis Ganne, Rue des Petits Prés, Rue Verte, Rue du Breux, Route du Montet

Pour en savoir plus, consultez notre site internet : www.sivom-regionminiere.fr



VIE PRATIQUE

La communication

Comment s'informer sur la commune de Cosne-d'Allier ?

En dehors des moyens traditionnels d'information (journal, affiche, panneau lumineux...), plusieurs moyens de communication accessibles depuis un ordinateur ou un téléphone portable sont à votre disposition :

L'application IntraMuros

Au bas de l'écran de votre téléphone vous trouverez 4 onglets :

- L'onglet services.
- En touchant les divers pavés, vous pourrez accéder à l'annuaire, au calendrier sportif, aux comptes-rendus de conseils municipaux, aux associations, aux commerces...
- L'onglet journal.
- Il traite des divers sujets d'actualités de la commune.
- L'onglet agenda.
- Il répertorie les manifestations à venir de la commune et des alentours.
- L'onglet découvrir.
- Il est dédié à la présentation de la commune, au patrimoine, à la balade...

Vous recevrez une notification pour chaque nouveau message publié sur le journal ou sur l'agenda.



Le site internet de la commune

En tapant « <https://www.cosnedallier.fr/> », vous accédez au tout nouveau site internet de la municipalité, configuré par Com-C-Simple. Plus moderne et plus fonctionnel, il est aussi plus simple d'utilisation.

- En page d'accueil : on retrouve les rubriques l'Actualité et l'Agenda, en lien avec l'application IntraMuros. La rubrique La Montagne reprend tous les articles concernant notre commune, parus sur le journal La Montagne.
- Les onglets : Notre ville - Vie municipale – Vie pratique et sociale – Découvrir – Bouger traitent tous les sujets de la commune.
- La loupe : permet de retrouver un ou plusieurs articles en tapant un ou plusieurs mots-clés. Exemple : taper le mot école et le mot sport, la recherche vous proposera les articles comportant ces deux mots.



Facebook

Un grand nombre d'associations et de commerçants cosnois, la municipalité avec « Ville De Cosne d'Allier », ainsi qu'une initiative personnelle avec « la Gazette cosnoise » utilisent ce moyen de communication.

La gazette Cosnoise

La gazette Cosnoise a pour but principal de partager les informations sur Cosne-d'Allier et les événements des communes environnantes. Manifestations culturelles et sportives, publicités pour les commerçants, vie associative, offres d'emploi, annonces personnelles... sont publiées régulièrement dans le respect mutuel.

Je travaille en lien direct avec les habitants et en puisant également mes renseignements sur divers sites, tel IntraMuros. Je gère ce groupe depuis août 2020 qui grandit de jour en jour. Je remercie les personnes qui participent activement à la vie du groupe, et je tiens à préciser que la diffusion de l'information est faite en toute indépendance vis-à-vis de la municipalité.

Sandra Bramat

Services et Numéros utiles

La domiciliation en mairie.

La domiciliation permet aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire, d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux. Elle permet de disposer d'une adresse pour recevoir du courrier mais surtout d'accéder à certains droits (délivrance d'un titre national d'identité, inscription sur les listes électorales, droits civils) et à des prestations sociales. Les personnes peuvent être ensuite orientées vers les services sociaux adaptés à leur situation".

Les défibrillateurs.

Cette année, trois nouveaux défibrillateurs ont été installés, ce qui porte le total à sept avec celui de la piscine.



SÉANCE DU 26 FEVRIER 1922

Le vingt six février mil neuf cent vingt deux, à seize heures, le Conseil Municipal de Cosne d'Allier, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François Chanudet, maire, sur convocation régulière en date du 22 février 1922.

Présents : M. Chanudet, Charles, Gendre, Renoux, Démenat, Dénoix, Giraud, Denizon A. Baudonnet, Bardet. Absents : M. Fontvielle, Cognet, Auclair, Denizon Pierre, Bonnamour, Déret.

FOIRES DE CERILLY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la demande de changement de foires formulée par la commune de Cérilly.

DALLAGE DU MARCHÉ COUVERT

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à faire le nécessaire pour faire établir le dallage du Marché Couvert (projet et travaux). Les crédits nécessaires seront inscrits au B.A. de 1922.

Le Conseil décide que la Commission des travaux se rendra au Marché Couvert pour voir s'il y a possibilité d'établir un hangar pour les pompes à incendie et fera connaître ce qu'il y a lieu de faire pour débarrasser cette partie du Marché de tous les matériaux qui l'encombrent.

TOMBES DES MILITAIRES

La commission nommée précédemment pour s'occuper de l'installation des tombes des militaires ramenés du front devra se rendre à Moulins pour examiner le projet Steimer.

M. le Maire devra demander en même temps aux tailleurs de pierres du pays, le prix de tombes semblables, soit en pierre dure ou en ciment.

MEMOIRE GANGNERY

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à établir un mandat de 335 francs (trois cent trente cinq francs) au nom de M. Gangnery à Gouzon, qui a fourni des lampes à acétylène pour

l'éclairage public, en a fait l'installation et a fourni, de plus, une échelle. Cette somme sera prélevée sur l'art-33 du B.P.(solde de divers mémoires)

AVENUE DE LA GARE

Le Conseil Municipal invite la commission des Travaux à se rendre sur l'avenue de la Gare, près l'emplacement de M. Duranton, pour voir les travaux et achats qu'il y aurait lieu de faire pour élargir la rue et dégager l'avenue de la Gare.

SÉANCE DU 5 MARS 1922

TOMBES DES MILITAIRES

Le Maire fait connaître la réponse de M. Steimer en ce qui concerne le prix des tombes des militaires ramenés du front. (280 f par tombe toute placée) en pierre-ciment. Après compte rendu fait par les membres de la délégation relativement à ces tombes, M. le Maire fait connaître qu'il a reçu de M. Toureau François, tailleur de pierre à Cosne, une proposition d'établissement de tombes semblables en pierres de Volvic, dont le coût serait de 500 francs. Par 5 voix contre 4, le projet Steimer est repoussé, et le Conseil autorise le Maire à faire établir un projet de tombes en pierre Volvic.

PREVENTORIUM

Le Conseil décide, sur la proposition de M. Charles, d'adhérer aux frais du Préventorium qui doit être créé à Montluçon. La dépense (par habitant) sera inscrite au budget additionnel de 1922, la somme s'élevant à cinq cent vingt sept francs.

VISITE SANITAIRE DES ENFANTS DES ECOLES

Sur la proposition du même, le Conseil décide que pour la visite sanitaire des enfants des écoles : 3 visites auront lieu : la 1ère en octobre-novembre, après la rentrée des classes ; la 2ème en mars-avril et la 3ème en juillet, avant les vacances. M. le Maire fera le nécessaire

auprès de M. Bardet et Montillier pour connaître les prix qu'ils demanderont comme médecins-inspecteurs. Même démarche sera faite auprès des spécialistes chargés de traiter les enfants à Montluçon. M. Charles ajoute que le Docteur Bussière, médecin-chef du Bureau Municipal d'Hygiène à Montluçon, se ferait un devoir de fournir tous renseignements sur le fonctionnement de ce service, en venant, au besoin, en faire l'installation.

TRAVAUX ET REPARATIONS

Le Maire fait connaître les décisions prises par la commission des Travaux en ce qui concerne divers travaux ou réparations. Il demande au Conseil d'approuver ces décisions :

Distribution de bois inutile aux indigents de la commune

Le tri du matériel inutilisable qui serait mis en vente

Réparations aux chenaux du Marché Couvert

Remplacement des poutrelles pourries de la bascule

Enlèvement d'un peuplier dans le square de l'église

Enlèvement des trois marronniers placés devant la maison de la Directrice de l'école des filles.

Pour ce dernier travail, le Maire devra s'entendre avec M. Charveyron Jean-Louis pour en effectuer l'abattage, sans aucun dégât pour la commune. Le Conseil approuve les décisions prises.

FOIRES DE SOUVIGNY

Le Conseil Municipal donne un avis très favorable au transfert des foires de Souvigny et à leur fixation au 3ème jeudi de chaque mois.

DEMANDE DE L'AMICALE DES MUTILES DE GUERRE

Le Maire donne lecture d'une lettre de M. Martinet Charles, Président de l'Association amicale des Mutilés et Réformés, sollicitant du Conseil Municipal une subvention. Le Conseil Municipal

décide d'ajourner sa décision.

ACHAT DE TERRAIN A M. DURANTON

M. le Maire est chargé de se renseigner auprès de M. Duranton, du prix qu'il demanderait du mètre carré de terrain pouvant servir à l'élargissement du chemin N° 23 et le dégagement de l'avenue de la Gare.

DEMANDE D'ALLOCATION Mme SANVOISIN

Le Conseil Municipal donne un avis très favorable à la demande d'allocation militaire pour soutien de famille, présentée par Mme SANVOISIN

SÉANCE DU 3 MAI 1922

PRIMES A ALLOUER FOIRE DU 9 MAI

Le Conseil Municipal, sur la proposition de M. le Maire, décide qu'il sera prélevé sur l'art.98

du B.P. 1922, la somme de 1000 francs, pour primes à allouer par catégories, à la foire du 9 mai prochain.

CONSTITUTION DU JURY

Après discussion, M. PONCET, vétérinaire, DEBORD, propriétaire, LAMARQUE, voiturier, BONNET, hongreur, BAUDONNET Jean, rentier, seront sollicités pour faire partie du jury.

Une délégation du Conseil Municipal, composée de M. CHANUDET, BAUDONNET, DENIZON Pierre, se joindra à eux, mais n'aura, dans l'attribution des primes que voix consultative.

AFFAIRE DUFFET

M. le Maire demande au Conseil de bien vouloir lui donner mandat de consulter Me Jeannin, avoué à Montluçon, pour régler définitivement l'affaire DUFFET. Le Conseil décide d'accorder ce mandat, désirant de solutionner au plus vite cette question de mitoyenneté, qui date de 1910.

DALLAGE DU MARCHÉ COUVERT

M. le Maire fait connaître au Conseil

Municipal que M. PASSIGNAT, agent-voyer à Cerilly, est chargé, sur notre demande, d'établir le projet de dallage du Marché Couvert. M. PASSIGNAT sera invité à venir donner à Cosne, toutes explications utiles au sujet de ce projet.

DISPENSARE ANTITUBERCULEUX

Lecture est donnée par M. le Maire, de la liste des diverses communes qui ont adhéré au « dispensaire antituberculeux » de Montluçon et sur la demande de M. CHARLES, il est décidé de faire tous les efforts auprès des Municipalités voisines, pour qu'elles adhèrent, elles même, à cette œuvre si utile pour la santé publique, les charges municipales étant, au surplus, très minimes.

DROIT DE PLACE FOIRES NOUVELLES

Le Conseil Municipal, vu la création de trois nouvelles foires, les 2ème mardi de mai, juillet, décembre ; vu le 4ème paragraphe de l'art. 13 du Cahier des Charges concernant l'adjudication de la ferme des droits de place et du poids public en date du 21 janvier 1912, délibère :

« Les droits de place et de pesage ne seront pas perçus les 9 mai, 11 juillet et 12 décembre, premiers jours des foires nouvellement créées. Seuls, seront perçus par l'adjudicataire les droits d'entrée au Marché Couvert et les droits de place des marchands forains et marchands de légumes »

MEMOIRE MARTIN

Le Conseil Municipal décide le paiement du mémoire MARTIN, relatif à divers travaux effectués par l'agent-voyer d'Hérisson, concernant notamment la révision des prix pour un projet d'assainissement des champs de foire, la rectification du chemin de Cosne aux Landes par la tuilerie TARAVEAU.

SÉANCE DU 6 JUILLET 1922

ELECTION DE L'ADJOINT

M. le Maire souhaite la bienvenue à

M. LARVARON, nouvellement élu au Conseil Municipal en remplacement de M. CHARLES, démissionnaire et demande à ce qu'il soit procédé à l'élection d'un nouvel adjoint. Après un vote à bulletin secret, M. Jean BAUDONNET, est élu par 9 voix contre 3 à M. COGNET, 2 à M. BARDET et 1 à M. GIRAUD. M. BAUDONNET déclare qu'il accepte la nomination.

DROIT DE PLACE.

M. le Maire fait connaître que M. GODET, aîné, a cédé la ferme des droits de place à M. REVOUY, de Lyon. M. le Maire ayant accepté cette cession, le Conseil Municipal la ratifie à l'unanimité.

LEGS BLONDIN

Après avoir donné connaissance au Conseil Municipal, d'une lettre de Me JEANNIN, avoué à Montluçon, concernant le legs BLONDIN, le Conseil décide d'attendre de plus amples renseignements avant de prendre une décision. De plus, il invite le Maire à demander à M. BONNICHON, ancien maire, ou à la préfecture, ce qu'est devenu le dossier concernant ledit legs.

FOIRES NOUVELLES DE VILLEFRANCHE

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une lettre du Conseil de Villefranche, demandant la création d'une foire nouvelle les derniers lundis de chaque mois. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, y donne avis favorable.

AFFAIRE DUFFET

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à payer à M. et Mme DUFFET, la somme de 400 francs, prix d'achat de la mitoyenneté du mur de l'hôtel DUFFET, et de la salle des Fêtes, à condition que M. et Mme DUFFET signent le contrat reconnaissant le droit à la commune d'avoir une cheminée dans ce mur, le Conseil tolérant à M. et Mme DUFFET de maintenir les ouvertures existantes aussi longtemps que la

commune ne voudra pas élever ou construire d'autres bâtiments.

SÉANCE DU 16 JUILLET 1922
DALLAGE DU MARCHÉ COUVERT

M. le Maire donne connaissance, au nom de la Commission des Travaux, des quelques modifications apportées au projet de dallage du Marché Couvert et soumet au Conseil le projet remanié qui est accepté à l'unanimité.

RETRAITES OUVRIERES

M. le Maire donne lecture d'une circulaire invitant le Conseil à nommer une commission pour la révision de la liste des assurés aux Retraite Ouvrières et paysannes. Sont désignés pour en faire partie : M. LARVARON comme employeur et M. GENDRE comme salarié. Suppléants : M. COGNET, employeur, et BONNAMOUR, salarié.

CHEMIN DE LA TUILERIE

M. le Maire fait connaître que le chemin de la Tuilerie est dans un état défectueux. Sur sa demande le Conseil Municipal décide que la Commission des Travaux verra MM TARAUDAUD et DORLEAT et s'entretiendra avec eux, pour le déplacement de ce chemin.

ELARGISSEMENT DE L'AVENUE DE LA GARE

Le Conseil charge M. le Maire d'écrire à M. CENDRE, agent-voyer à Bourbon, de vouloir bien venir à Cosne pour s'entendre à l'amiable avec M. DURANTON, banquier, relativement à l'élargissement de l'avenue de la Gare jusqu'à la grand'rue.

ROULAGE DE LA PIERRE ROUTE DES LANDES

M. DENIZON Pierre, demande à ce que l'on profite du beau temps pour rouler de la pierre sur la route des Landes, afin de pouvoir l'écartier en automne. Il est décidé que la Commission des Travaux fixera la quantité de pierre et la carrière où elle sera prise,

AFFAIRE DUFFET.

M. le Maire fait connaître la réponse

faite par M. DUFFET, quant à la suite à donner à la décision prise par le Conseil, lors de sa dernière séance. M. DUFFET reconnaît les excavations faites dans le mur mitoyen pour une durée égale à celle de la tolérance de l'ouverture des 2 fenêtres donnant sur la terrasse de la scène de la Salle des Fêtes. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, repousse cette proposition et maintient ses décisions antérieures.

SÉANCE DU 18 AOUT 1922
DESIGNATION DE 2 CONSEILLERS - ADJUDICATION DU 20 AOUT

Le Conseil Municipal procède à la désignation de deux conseillers municipaux, chargés d'assister le Maire, lors de l'adjudication pour le dallage du Marché Couvert, qui aura lieu le 20 août. M. LARVARON et COGNET sont désignés.

PIERRE NECESSAIRE SUR LA ROUTE DES LANDES

M. le Maire fait connaître que la Commission des Travaux estime à 20 m³, la quantité de pierre nécessaire sur la route des Landes. Le Conseil Municipal charge M. le Maire de s'entendre avec M. DENIZON Pierre pour la fourniture et le roulage de cette pierre et accepterait de payer la pierre de Louroux, 2 francs de plus par m³, que la pierre de la Moullière.

URINOIR AU COIN DE L'HOTEL DUBREUIL

M. le Maire fait remarquer au Conseil qu'une cuvette pour uriner serait utile au coin de l'hôtel DUBREUIL. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et décide que le Maire s'entendra avec M. GAGNE, entrepreneur, pour le prix de cette cuvette.

LETTRE DE DIVERSES FAMILLES RELATIVE AUX TOMBES DES MILITAIRES RAMENES DU FRONT

M. le Maire donne lecture d'une lettre signée de plusieurs familles ayant des morts, ramenés du front, inhumés dans

le terrain concédé, demandant à ce qu'on leur laisse la faculté de mettre, comme tombe, une colonne brisée au lieu du modèle adopté par le Conseil Municipal, les familles s'engageant à payer la différence. Après discussion, le Maire demande à ce que l'on s'en tienne à la décision prise déjà par le Conseil, c'est à dire à construire les tombes toutes uniformément. M. RENOUX voudrait laisser les familles libres, puisque cela n'entraîne, de la part de la commune, aucune dépense supplémentaire. Malgré cet avis, le Conseil se range à celui de M. le Maire.

VENTE DE CHABLIS

Le Conseil Municipal désigne M. BEAUDONNET, adjoint, et M. GIRAUD, pour assister à l'adjudication de la vente des bois de chablis, le 1er septembre prochain.

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 1922

ELECTRICITE

Lecture est donnée d'une note de M. le Sous-Préfet concernant l'électrification, projet syndicat des communes des cantons d'Hérisson et de Cerilly. Le Conseil Municipal est heureux de constater que les sociétés électriques de LA LOIRE et du CENTRE et la Continentale se sont mises d'accord.

ELARGISSEMENT AVENUE DE LA GARE

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. DURANTON Jules en réponse à la demande formulée par le Conseil Municipal, achat d'une bande de terrain de 4m de largeur sur 26m de longueur environ, pour l'élargissement et l'embellissement de l' Avenue de la Gare. M. DURANTON n'accepte pas à aucun prix notre demande d'achat ; accepterait tout de même la cession d'une bande de 2 mètres de largeur seulement pour la somme de cinq mil francs. Le Conseil délibère et vu l'énormité de la somme réclamée et de l'insuffisance du terrain cédé, décide

d'abandonner ce projet.

FOURNITURES SCOLAIRES

M. le Maire fait connaître le montant de la dépense effectuée pour la gratuité des fournitures scolaires pour l'exercice 1921-22. Vu les prix maintenus de ces différentes fournitures, il n'a pas été utile de passer un nouveau traité avec M.TRIBOULET, imprimeur à Montluçon.

NOTE COMBEAU FLEURISTE

M. le Maire fait connaître qu'il a offert avec une délégation du Conseil Municipal, au nom de ce dernier, deux bouquets à la « Société Musicale l'Amicale » lors de son retour du concours d'Auxerre. L'assemblée décide que le montant de cet achat, serait prélevé à l'article 33 budget primitif 1922.

DEMANDE DENOIX

M. DENOIX réclame l'élagage des arbres bordant son jardin au Pont de l'œil, invoquant que les branches se trouvant au dessus de son terrain lui portent un préjudice sensible. L'assemblée reconnaissant le bien fondé de cette réclamation décide de faire exécuter ce travail dès que le temps le permettra.

HANGAR DES POMPES A INCENDIE

Le Maire donne lecture du devis estimatif présenté par M. LIGIER Camille pour la construction d'un hangar adossé au Marché Couvert pour loger les pompes à incendie ; ce devis est accepté à l'unanimité et le montant s'élevant à la somme de 982 francs sera inscrite au budget additionnel 1923.

MITOYENNETE DUFFET

Le Président fait connaître une proposition de M. DUFFET ainsi conçue, M. DUFFET reconnaît les excavations et enfoncements pratiqués dans le mur mitoyen pour une durée semblable à la tolérance accordée par la commune de laisser ouvertes les deux ouvertures lui appartenant au dessus de la terrasse de la Salle des Fêtes, accepte la somme de 400 francs montant de l'achat de la mitoyenneté et des dégâts commis dans le mur. Le Conseil délibère et décide de verser à M. DUFFET la somme de 400 francs et s'engage au cas où il serait obligé de faire percer les deux ouvertures à lui accorder 500 francs à titre de compensation.

LETTRE MILLIAN

Le Président donne lecture d'une lettre de Mme Veuve MILLIAN demandant l'inhumation du corps de son mari décédé des suites de blessures contractées en service commandé, dans le terrain concédé. Le Conseil donne avis favorable à cette demande.

LETTRE THOMIER

Lecture est donnée d'une correspondance de M. THOMIER et plusieurs habitants du chemin des Grèzes, demandant que cette rue soit nettoyée au moins une fois par semaine par le cantonnier de la ville. Le Conseil délibère et décide que vu l'éloignement de ce chemin et des difficultés présentes ; les fossés seraient nettoyés et 10 mètres cubes de pierres

seraient écartés dans les parties les plus mauvaises et cela par les prestations.

DEMANDE LARVARON

M. LARVARON demande que le cantonnier de la ville balayant la Grande Rue commence son travail de bonne heure pour éviter la propagation de la poussière à l'intérieur des immeubles.

PROPOSITION FONTVIELLE

M. FONTVIELLE rappelle le mauvais état du fossé bas du plan provoqué par le séjournement des eaux, demande au Conseil de mettre à l'étude un projet de canalisation pour évacuer les eaux au collecteur.

PROPOSITION LARVARON

M. LARVARON demande que le Conseil étudie s'il y a possibilité de vendre l'emplacement de l'ancien cimetière, invoque à l'appui de sa demande, le mauvais état de ce dernier, les murs s'écroulant les matériaux tombent chez les riverains. Proposition mise à l'étude.

SÉANCE DU 2 DECEMBRE 1922
ERECTION DES TOMBES MILITAIRES

M. le Maire fait connaître au Conseil le cahier des charges concernant l'érection des tombes à établir au cimetière sur l'emplacement accordé pour l'inhumation des corps des militaires ramenés du front. Le Conseil décide alors de mettre ce projet en adjudication le deuxième dimanche de janvier 1923.



Paroles de l'Opposition

Chères Cosnoises, Chers Cosnois,

Le Covid-19 a fortement régressé ces derniers mois, même s'il subsiste encore. Ne relâchons pas notre vigilance.

La guerre en Ukraine peut faire craindre un élargissement des conflits. À cela s'ajoute une augmentation générale des prix et surtout une flambée du coût de l'énergie ; par contre, les salaires et les retraites n'évoluent pas en conséquence. Ceci impacte sur le bien être de nos concitoyens.

Les collectivités, elles aussi subissent ces inflations, même si elles n'ont pas attendu les recommandations du gouvernement pour réfléchir à des solutions d'économie.

Nous nous félicitons que la majorité ait remis à 70 ans l'âge du repas des aînés, ce grâce aux revendications d'un grand nombre d'entre eux et à notre intervention en conseil municipal et au CCAS.

Montluçon Habitat s'est enfin décidé à démolir les HLM des Nettes et des Grèzes, qui ne répondent plus aux normes depuis de nombreuses années et les remplaceront par des pavillons neufs. Il faut cependant que tous les résidents actuels soient relogés pendant les travaux et après également, sur notre commune dans les meilleures conditions.

Pour cette nouvelle année, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et dans tous vos projets.

Gilles BIDAUD
Séverine FENOUILLET
Jean Marc JUAN
Elus de la liste «A Gauche pour Cosne et son Avenir»



CHRISTOPHE DEFOURNEAU
63 rue de la République - 03430 Cosne d'Allier
email: christophe.defourneau@gmail.com
Tél : 04 70 02 04 41 - 06 87 93 20 29

Informatique Professionnels & Particuliers
Ventes - Réparations - Installations - Conseils
(Technicien Supérieur de Support en Informatique niv.III - CCNA)

Magasin Ouvert le
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi 9h00-12h00
Sur RDV
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi 14h00-18h00



STAMM
assurances

Tél : 04 70 07 56 99 - Email : cosne@stamm.fr
32 Rue de la République 03430 Cosne-d'Allier



Vente Location S.A.V. toutes marques
Affûtage Scie à bois Peignes Tondeuses animaux

Desforges Motoculture
rue Henri Laville 03430 Cosne d'Allier
ets-desforges-bernard@orange.fr
04.70.07.52.09



HAIR
évasion

Coffeur Styliste - Visagiste
04 70 51 69 75
13 Rue de la République 03430 Cosne d'Allier

Franck MONCE

TRAVAUX AGRICOLES ET FORESTIERS

06 88 79 05 04



Le Petit Bedun - 03430 COSNE D'ALLIER
monce.franckedt03@orange.fr



Alain Radier
Peinture - Revêtement sols et murs
Ravalement de façades
Plaquiste - Isolation intérieure

Les Charonnes
03430 Torzeais
04 70 07 24 66

BAR - RESTAURANT

L'ESCALE CUISINE TRADITIONNELLE PLATS A EMPORTER

COUSCOUS - TAJINES 04 70 07 25 82

2 Place de la Liberté 03430 COSNE D'ALLIER



L'Aumance Pépinières de

Production et vente
Végétaux d'ornements
Arbres et arbustes

Rue du Colombier
03430 Cosne d'Allier
Stéphane Male
stephanemale@club-internet.fr
06 70 02 13 55



BigMat Les Varennes
03430 Cosne D Allier

LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON NOS SERVICES



Tél : 04 70 07 51 99 Fax : 04 70 07 20 62



Aire de CHARPENTERIE

- Charpenterie
- Couverture
- Menuiserie
- Zinguerie

MESCLE
03430 TORTEZAIS
Tel et Fax
04 70 07 44 08

Antoine :
06 11 65 40 86
Nicolas :
06 62 86 18 20

airedecharpenterie@yahoo.fr

Philippe LAGARDE



TAXI

Transports 7j/7

Transports de malades assis
et de particuliers

04 70 07 50 71



LAGARDE
Pompes Funèbres

"L'Esprit de Service"

Pompes funèbres

Organisation d'obsèques

04 70 07 58 57

27 rue de la République

03430 Cosne d'Allier

www.sarl-lagarde.com



COMBEAU HORTICULTURE

Plantes annuelles - Plants de Légumes

Plantes de Haies - Arbres Fruitiers

15, rue des Chatonniers - 03430 Cosne d'Allier
Tél: 04 70 07 50 83 - Email: alain.combeau@wanadoo.fr

Garage du CHAMP DE FOIRE

MOTRIO

simplifions l'entretien auto

Pascal ARNAUD

Réparations
Carrosserie
Peinture
Toutes marques



Vente Véhicules
Neufs & Occasions

04 70 07 21 61

garage.du.champ.de.foire@orange.fr COSNE D'ALLIER

Anthony



Roussille

Plaquiste - Peintre - Revêtement de Sol
03430 Cosne d'Allier
06.61.88.37.44

Le Salon est ouvert:
le lundi: 14h-18h

journée Continue
du mardi au samedi

Coif Boutique

04-70-07-51-64

NOUVEAU: PRENEZ VOTRE RDV DÉZ VOUS EN LIGNE SUR WWW.COIF-BOUTIQUE.FR  COIFBOUTIQUE